

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

# LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL CONSTATE LA VACANCE

Page 3

POURSUIVI POUR  
DEUX INFRACTIONS

## ALI HADDAD À LA PRISON D'EL-HARRACH

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3659 | Jeudi 4 avril 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DÉRIVES DE CHÂÎNES TV

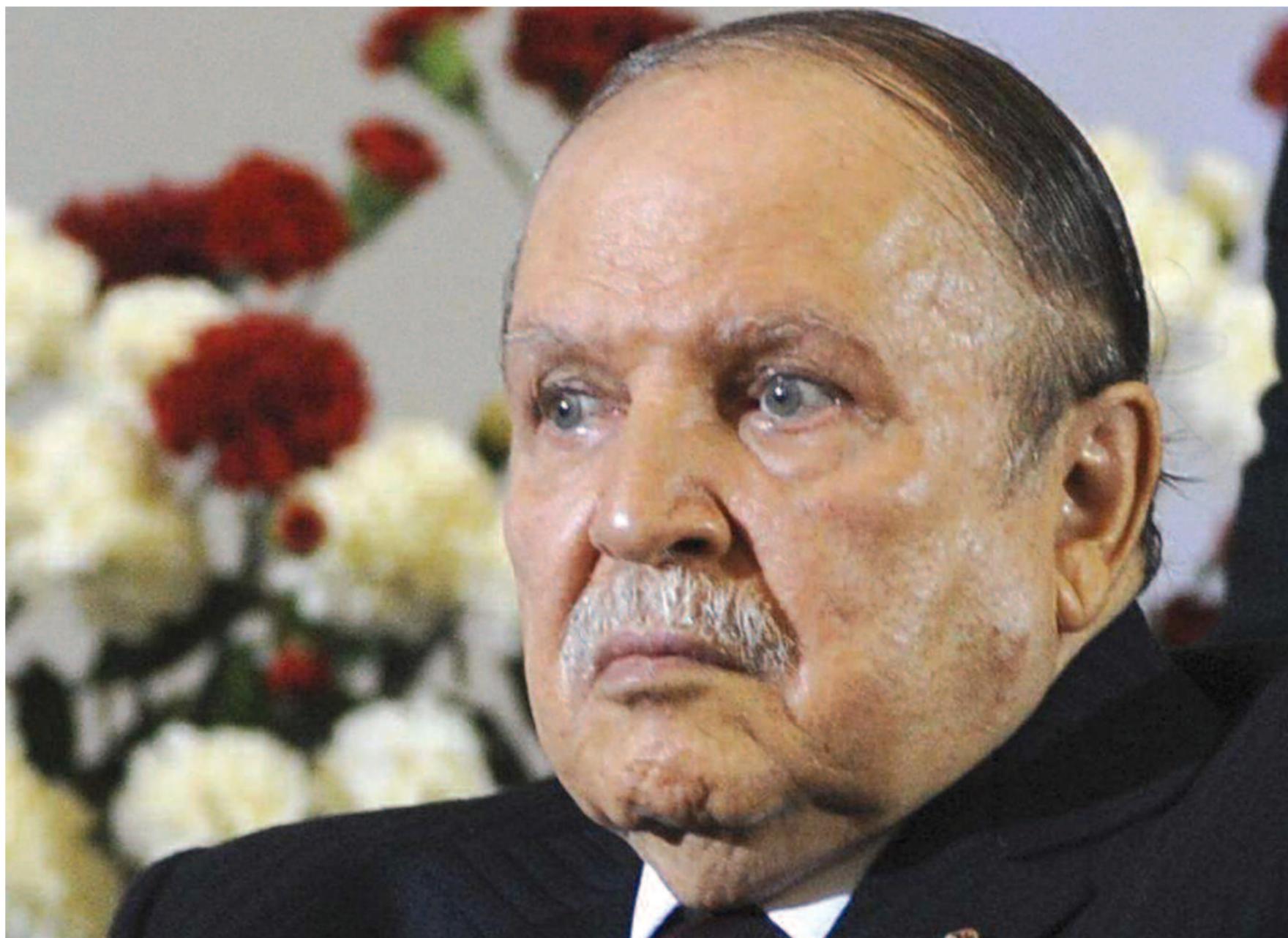
## LE PRÉSIDENT DE L'ARAV ACCUSE

Page 4

MESSAGE DE BOUTEFLIKA AUX ALGÉRIENS :

# "JE VOUS DEMANDE PARDON"

Page 3



AGRÈMENT DE PARTIS POLITIQUES, ASSOCIATIONS ET SYNDICATS

## LES NOUVELLES MESURES DU GOUVERNEMENT

Page 3

À L'ÉCHELLE NATIONALE, PLUS DE 4.000 CAS PRIS EN CHARGE

## 80.000 ENFANTS AUTISTES RECENSÉS

Page 24



3

*mille enfants autistes pris en charge par la solidarité nationale.*

37

*millions DA de marchandises non facturées en mars dernier.*

327

*MDS DA pour la demande en électricité en été à Ghardaïa.*

## Tournoi régional d'athlétisme pour enfants autistes à Blida

Près d'une centaine d'enfants autistes, représentant différentes wilayas du Centre, ont pris part au 1<sup>er</sup> tournoi régional d'athlétisme organisé, mardi, au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

L'inauguration de cette première édition nationale du genre a été marquée par l'animation d'exhibitions folkloriques, fort appréciées par les enfants autistes, qui ont surpris toutes les personnes présentes par leurs expressions de joie et leurs danses, en cette Journée internationale dédiée à l'autisme. Cet événement sportif, organisé sous le signe "Tournoi du défi et de l'espoir" a vu la tenue de nombreuses compétitions sportives mettant en

AUTISME



d'enfants autistes de nombreuses wilayas du Centre, dont Aïn-Defla, Chlef, Médéa, Djelfa et Alger.

exergue les talents et capacités des enfants autistes "pour peu qu'ils bénéficient d'un soutien et encadrement adéquats", notamment dans les disciplines du lancer de poids, saut en longueur et sprint. Les parents des participants n'ont pas manqué de louer cette initiative ayant permis à nos enfants de sortir de leurs bulles se sont-ils félicités, plaidant pour l'organisation de davantage de manifestations similaires, à l'avenir. Outre Blida, ce tournoi sportif a vu la participation

## Appel à un recensement exhaustif des enfants autistes à Adrar



Les participants à une journée d'étude sur l'autisme ont plaidé pour un recensement exhaustif des autistes dans la wilaya.

Lors de cette rencontre organisée à la maison de la culture par l'association locale El-Hayet pour enfants autistes, les participants ont appelé à l'intensification et la fédération des efforts de tous les acteurs concernés pour renforcer la prise en charge des personnes atteintes d'autisme, et en faire une responsabilité commune.

La journée d'étude consacrée au traitement de la problématique de la scolarisation des enfants autistes a été aussi l'occasion pour les participants de souligner la nécessité de l'action sur le terrain, de concert avec l'ensemble des partenaires, pour prendre en charge les différents aspects liés à cette catégorie de la société, à travers leur recensement et le travail à leur insertion sociale, ainsi que la mise en place d'une structure pédagogique spécialisée pour la prise en charge des enfants autistes. Organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'autisme, la rencontre vise à braquer les lumières sur cette catégorie de la société, afin d'établir une base de données susceptible de permettre la mise en place d'un cadre légal pour des mécanismes de sa prise en charge.

## 50 artisans à l'exposition de l'artisanat traditionnel à Khenchela

Une cinquantaine d'artisans issus de différentes communes de la wilaya de Khenchela participent à l'exposition de l'artisanat traditionnel ouvert lundi dernier au centre de loisirs scientifiques Khoudja-Belaïd de la ville de Khenchela. L'exposition a suscité un engouement des visiteurs, notamment des familles qui ont été nombreuses à s'arrêter devant les stands du tapis de Babar et des pâtisseries traditionnelles de la région. L'initiative a pour objectif de "promouvoir les divers produits artisanaux de même que dynamiser la scène culturelle et touristique dans la wilaya de Khenchela", a assuré le directeur de wilaya du tourisme, Zouhir Boukaâbach. La présence à la manifestation du centre régional d'estampillage du tapis de Tébesa vise à coordonner, avec les artisans tapissiers, la promotion de la commercialisation du tapis de Babar et cela de manière professionnelle. De son côté, le président de la chambre d'artisanat et des métiers, Kamel Siad, a relevé que "la participation à cette manifestation permet de favoriser la compétitivité et l'échange d'expériences entre artisans". L'exposition, qui s'étalera sur quatre jours verra en outre l'organisation de



concours notamment, entre autres, celui du meilleur plat traditionnel, selon les organisateurs.

D  
I  
X  
I  
T

### JEAN-YVES LE DRIAN

*"Le Président Bouteflika a annoncé sa démission. C'est une page importante de l'histoire de l'Algérie qui se tourne. Nous sommes confiants dans la capacité de tous les Algériens à poursuivre cette transition démocratique dans ce même esprit de calme et de responsabilité."*

## Une professeure force ses étudiants à rédiger la thèse de sa... fille

Une professeure d'université de Séoul a forcé ses élèves à écrire la thèse de sa fille pour lui permettre d'intégrer une école d'odontologie d'élite. Selon un rapport publié par le ministère de l'Éducation, l'intéressée enseigne à la prestigieuse université Sungkyunkwan et a contraint ses étudiants à mener une expérimentation d'une durée de trois mois, leur demandant même d'en falsifier les résultats. Sa fille avait publié l'étude dans une revue universitaire et l'avait signée de son nom. L'étude avait par la suite été incluse dans son dossier de candidature à l'école d'odontologie de l'Université nationale de Séoul, la plus haute institution du genre en Corée du Sud, et sa candidature avait été acceptée l'année dernière.

## Une faute d'accord ridiculise une affiche de la... CIA

Le russe, c'est compliqué: une affiche de recrutement de la CIA faisant appel aux personnes qui maîtrisent la langue de Pouchkine a suscité des commentaires moqueurs de la part des lecteurs renseignés en la matière: L'affiche bilingue est conçue pour n'être comprise que par les personnes qui parlent, au moins un peu, le russe. La première partie de la phrase se traduit par - votre maîtrise des langues étrangères -, tandis que la seconde - sont d'importance vitale pour la sécurité nationale -. Les internautes ont vite détecté la faute d'accord entre le sujet - maîtrise - et le verbe conjugué à la troisième personne du pluriel.

MESSAGE DE BOUTEFLIKA AUX ALGÉRIENS :

# "Je vous demande pardon"

Le président de la République sortant, Abdelaziz Bouteflika, a adressé hier mercredi un message au peuple algérien, lui rappelant ce qui a été réalisé durant ses mandats à la tête de l'État et lui demandant "pardon pour tout manquement à son égard".

En quittant mes fonctions, je ne puis achever mon parcours présidentiel sans vous adresser un ultime message afin de ne pas quitter la scène politique nationale sur une séparation qui me priverait de demander pardon à ceux, parmi les enfants de ma patrie, envers lesquels j'aurais, sans le vouloir, manqué à mon devoir en dépit de mon profond attachement à être au service de tous les Algériens et Algériennes, sans distinction ni exclusive. Maintenant que j'ai mis fin à mon quatrième mandat, je quitte mes fonctions avec à l'esprit la collaboration que nous avons eue ensemble, avec dévouement et abnégation, et par laquelle nous avons ajouté des jalons à notre édifice national et réalisé quelques-uns des objectifs auxquels nous aspirions en terme de dignité et de grandeur, grâce à tous ceux qui m'ont aidé parmi les enfants de notre pays.

L'Algérie aura bientôt un nouveau Président, et je prie Allah de guider ses pas pour poursuivre la réalisation des aspirations et attentes de ses valeureux enfants, en s'appuyant sur leur sincère dévouement et ferme détermination dans la contribution, désormais, sérieuse et tangible au parachèvement de la construction de leur pays en retroussant les manches et par la pertinence de leurs idées et leur vigilance citoyenne. En effet, malgré la conjoncture tendue depuis le 22 février, je n'ai de cesse été



confiant, et je rend grâce à Allah, que le processus national ne s'arrêtera pas et que viendront ceux qui continueront sa conduite vers des horizons de progrès et de prospérité en accordant, et c'est mon vœu, une attention particulière aux jeunes et aux femmes pour leur permettre d'accéder aux fonctions politiques, parlementaires et administratives. Ma confiance est grande en leur capacité à contribuer à relever les défis qui se posent à notre nation et à construire son avenir."

## Mes chères sœurs, mes chers frères,

Aujourd'hui simple citoyen, il n'en demeure pas moins que je reste fier de ma contribution à ce que l'Algérie ait amorcé le 21<sup>e</sup> siècle en étant dans une situation meilleure et que je me félicite des progrès notables, réalisés dans tous les domaines, en faveur du peuple algérien qui m'a fait l'honneur d'être son Président, vingt années durant. Et comme toute chose a une fin, je vous fais mes adieux même s'il n'est pas facile pour moi de vous exprimer toute la sincérité de mes sentiments.

Les mots ne sauraient suffire pour dire toute ma gratitude à la majorité d'entre vous pour les mains qui m'ont été tendues et pour les signes d'affection et d'égard qui m'ont été témoignés.

J'ai accepté volontairement la magistrature suprême de notre pays afin de parachever les missions qu'Allah m'a aidé à assumer depuis mon adhésion, en tant que djoundi, à la glorieuse Armée de libération nationale et jusqu'à la première phase post-indépendance, mais également par fidélité au serment fait à nos vaillants chouhada. J'ai consacré ces vingt dernières années à votre service, et Dieu Est témoin de ma sincérité et de ma loyauté.

Les jours et les années se sont succédé, tantôt maigres et tantôt prospères, donnant lieu aux actions qui ont été les miennes, certaines satisfaisantes et d'autres moins, le propre de l'action humaine étant qu'elle est toujours à parfaire.

Rien n'étant jamais éternel dans la vie, je quitte la scène politique sans tristesse ni peur pour l'avenir de notre pays. Je demeure

confiant, que vous poursuivrez, avec la nouvelle direction du pays, le processus de réforme et d'action pour garantir à notre pays davantage de prospérité et de sécurité, grâce à la vaillance, à l'ambition et à l'optimisme de notre jeunesse, le cœur battant de notre Nation.

## Mes chères sœurs, mes chers frères,

Vous avez été les meilleurs frères et sœurs, les meilleurs assistants et compagnons et j'ai passé, avec vous et parmi vous, les plus riches années de mon parcours au service de notre pays. Le fait de me retirer désormais chez moi n'est nullement une rupture des liens d'affection entre nous, encore moins l'oubli de mes souvenirs avec vous. Vous serez toujours au plus profond de mon cœur. Je vous remercie tous pour le plus précieux acquis de ma magistrature à la tête de notre pays, la fierté et l'honneur dont vous m'avez comblés et qui ont été mon leitmotiv pour vous servir quand j'étais en bon état et même en étant malade.

L'erreur étant humaine, je vous demande pardon pour tout manquement, par une parole ou un geste, à votre égard.

Je vous invite à demeurer fidèles au devoir de respect et de révérence à l'égard de ceux qui ont signé le miracle de notre libération nationale, qu'ils soient chouhada ou moudjahidine toujours en vie. De même que je vous exhorte à demeurer unis, à ne jamais vous diviser et à être à la hauteur de la responsabilité de préserver le message de nos vaillants chouhada.

"Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore, et ils n'ont varié aucunement" (verset 23, El-Ahzab).

Gloire et éternité à nos chouhada".

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## Le Conseil constitutionnel constate la vacance

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le Conseil constitutionnel a constaté, hier mercredi, la vacance définitive de la présidence de la République et l'acte de déclaration a été de suite communiqué au Parlement représenté par ses deux chambres, le Conseil de la nation et l'APN.

"La vacance définitive de la présidence de la République est constatée conformément à l'article 102 alinéa 04 de la Constitution. L'acte de déclaration de la vacance définitive de la présidence de la République sera communiqué, en ce jour, 27 rajab 1440 correspondant au 3 avril 2019, au Parlement conformément à l'article 102 alinéa 05 de la Constitution", indique un communiqué du Conseil constitutionnel.

L'article 102 de la Constitution stipule qu'"en cas de démission ou de décès du président de la République, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la présidence de la République. Il communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit. Le président du Conseil de la Nation assume la charge de chef de l'État pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées, sachant que le chef de l'État, ainsi désigné, ne peut pas être can-

didat à la présidence de la République". Abdelaziz Bouteflika a notifié officiellement, mardi, au président du Conseil constitutionnel, sa décision de mettre fin à son mandat en qualité de président de la République.

### Ce que prévoit la Constitution

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a notifié mardi au Conseil constitutionnel, sa décision de mettre fin à son mandat en qualité de président de la République, ouvrant ainsi la voie à ce Conseil de se réunir de plein droit pour constater la vacance définitive de la présidence de la République, comme prévu dans l'article 102 de la Constitution.

Le Conseil constitutionnel communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit, selon les dispositions de cet article qui précise que le Président du Conseil de la Nation assume la charge de chef de l'État pour une durée de 90 jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées. Le chef de l'État, ainsi désigné, ne peut être candidat à la présidence de la République.

Sur un autre registre, l'article 104 dispose que le gouvernement en fonction au moment de l'empêchement, du décès ou de la démission du président de la République, "ne peut

être démis ou remanié jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau président de la République".

Dans le cas où le Premier ministre en fonction, est candidat à la présidence de la République, il démissionne de plein droit.

La fonction de Premier ministre est assumée par un autre membre du gouvernement désigné par le chef de l'État.

Pendant les périodes prévues aux articles 102 et 103 de la loi fondamentale du pays, il ne peut être fait application des dispositions prévues aux alinéas 7 et 8 de l'article 91 et aux articles 93, 142, 147, 154, 155, 208, 210 et 211 de la Constitution.

Selon les dispositions de ces articles, le chef de l'État ne dispose pas des mêmes prérogatives du président de la République notamment en matière de nomination de membres de gouvernement, de droit de grâce, de remise ou de commutation de peine, ou de saisir, sur toute question d'importance nationale, le peuple par voie de référendum.

Il ne dispose pas également des prérogatives relatives à la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, la tenue d'élections législatives anticipées, à la révision constitutionnelle, ou à décréter l'état d'urgence ou l'état de siège, pour une durée déterminée.

C. A.

AGRÈMENT DE PARTIS  
POLITIQUES, ASSOCIATIONS  
ET SYNDICATS

## Les nouvelles mesures du gouvernement

Le gouvernement a pris, lors de sa réunion présidée hier par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, une série de mesures et décisions relatives à l'adoption de plus de "transparence et d'objectivité" dans la distribution de la publicité publique et l'examen des dossiers d'agrément des partis politiques, des associations et des syndicats. Le gouvernement a décidé de "l'adoption de la transparence et de l'objectivité dans l'octroi de la publicité publique sans discrimination et sans exclusive aucune, entre tous les médias publics et privés", précise un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement a décidé également "d'examiner les dossiers déposés auprès du ministère de l'Intérieur, relatifs à l'agrément des partis politiques et des associations à caractère national et inter-wilayas, outre l'examen des dossiers déposés auprès du ministère du Travail relatifs à l'agrément des syndicats", selon la même source.

R. N.

## RÉACTIONS INTERNATIONALES :

**Le Drian :  
"C'est une page  
importante de l'histoire  
de l'Algérie"**

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a estimé que la démission mardi du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est une "page importante" de l'histoire de l'Algérie "qui se tourne".

"Le Président Bouteflika a annoncé sa démission. C'est une page importante de l'histoire de l'Algérie qui se tourne", a réagi le ministre français dans une déclaration publiée dans la nuit de mardi.

Pour Jean-Yves Le Drian, "le peuple algérien a montré ces dernières semaines, par une mobilisation continue, digne et pacifique, qu'il était déterminé à faire entendre sa voix", exprimant sa confiance dans la poursuite de la transition démocratique.

"Nous sommes confiants dans la capacité de tous les Algériens à poursuivre cette transition démocratique dans ce même esprit de calme et de responsabilité", a-t-il conclu.

**Russie : "Tout  
relève des affaires  
intérieures de l'Algérie"**

La Russie a affirmé mercredi que tous les processus politiques qui se déroulent en Algérie relèvent des affaires intérieures du pays, ajoutant qu'"aucune ingérence de pays tiers" ne devait avoir lieu, suite à l'annonce de la démission du Président Abdelaziz Bouteflika.

"Nous avons beaucoup de projets communs dans le domaine de l'économie, par conséquent nous comptons sur le fait que les processus intérieurs qui se déroulent dans ce pays, et qui relèvent exclusivement des affaires intérieures de l'Algérie, se déroulent sans ingérence de pays tiers", a déclaré le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, cité par l'agence de presse Sputnik.

M. Peskov a, en outre, rappelé que la Russie a des "relations amicales, mutuellement avantageuses et de longue date avec l'Algérie", avant d'espérer que les processus politiques en Algérie "n'auront aucune influence sur le caractère amical de nos relations bilatérales".

**états-Unis :  
"Il revient  
aux Algériens  
de décider"**

Le cadre de la future transition en Algérie après la démission du Président Abdelaziz Bouteflika doit être fixé par les Algériens eux-mêmes, a déclaré mardi soir le département d'État américain, cité par l'agence AFP.

"Il revient aux Algériens de décider comment gérer cette transition en Algérie", a dit le porte-parole de la diplomatie américaine, Robert Palladino, à peine une heure après l'annonce de la démission immédiate du chef de l'État, sous la pression de la rue et de l'état-major de l'armée.

**António Guterres :  
"Pour une transition  
pacifique  
et démocratique"**

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a réagi, hier mercredi, à la démission du Président Bouteflika.

"Le secrétaire général salue le calme et le respect dont fait preuve le peuple algérien dans l'expression de son désir de changement", a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans une déclaration de presse.

"António Guterres souhaite une transition pacifique et démocratique qui reflète les désirs du peuple algérien", selon la même source.

R. N.-

## DÉRIVES DES CHAÎNES TV

**Le président de l'Arav accuse**

Zouaoui Benhamadi, président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), tire la sonnette d'alarme sur la situation actuelle des chaînes privées.

PAR RANIA NAILI

Il y a des dérives. Le danger est prégnant. Nous sommes en train de prendre un chemin très dangereux. Certains médias sont devenus des canaux de la peur et de la haine. Cette situation n'est pas tolérable", dénonce-t-il.

M. Benhamadi rappelle que les dépassements sur les chaînes de télévision existent depuis un certain temps. "C'était tolérable au nom de la liberté d'expression. Là, il y a lieu de craindre qu'on aille au palier supérieur et qu'on commence à semer les graines d'une culture de la haine, du refus de l'autre, qui peut dériver sur des exemples tristement célèbres ailleurs. C'est ce qu'il faut éviter par tous les moyens. Il y a plusieurs responsabilités à commencer par l'absence des pouvoirs publics. C'est un laxisme incompréhensible. C'est pourtant le rôle des pouvoirs publics d'aider à la mise en place d'un paysage audiovisuel acceptable", détaille-t-il.

Selon lui, l'anarchie dans le secteur audiovisuel aurait pu être maîtrisée et régulée depuis un certain temps par les autorités. "Il y a probablement une volonté politique pour laisser le vide. Le pouvoir de l'argent s'est incrusté et a compliqué la visibilité des choses. Y a-t-il eu une volonté de créer des institutions pour les ligoter ensuite ? Je ne suis pas de cet avis. Au départ, il y a eu une sincère volonté d'ouvrir l'espace audiovisuel et d'élargir la marge de liberté. Mais, il y a eu ensuite une mauvaise volonté, exprimé notam-



ment par l'ex-Premier ministre (Ahmed Ouyahia) qui, en présentant son bilan à l'APN, a critiqué le rôle de l'Aravalors qu'il ne l'a jamais saisi durant son mandat, ne l'a jamais fait participer à quoi que ce soit et lui a refusé les moyens. Aussi, son jugement n'est ni équitable ni juste. C'est facile pour un homme politique de ligoter et de dire après - ils ne bougent plus - !", analyse Zouaoui Benhamadi. "Nous allons vers une

période de transition où une institution comme l'Arav aura un rôle important à jouer dans les prochaines élections. Peut-être qu'il faut dissoudre l'Arav autant que l'a été l'Instance indépendante de surveillance des élections. Il y a lieu de se mettre autour d'une table et de réfléchir à une institution qui pourrait avoir des contours différents".

R. N.

## BOUCHACHI POUR DIRIGER LA TRANSITION

**La proposition sournoise de Me Ksentini**

PAR RAYAN NASSIM

C'est à Me Farouk Ksentini que l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 a donné la parole, hier mercredi, pour proposer la marche et le rythme à suivre pour "réussir la transition". L'ex-président de la Commission consultative des droits de l'Homme qui salue l'intervention de l'armée, estime que "la quasi unanimité des gens" souhaite que des élections doivent être organisées le plus tôt possible pour désigner un Président et remettre le pays sur les rails.

Me Ksentini qui se dit convaincu que cette transition suivra le cours constitutionnel assure que l'actuel président du Sénat à qui échoit le rôle de diriger

l'État va "s'éclipser". "Bensalah c'est quelqu'un de respectable, il va s'éclipser. C'est un homme d'honneur qui n'a pas le goût de la confortation" déclare-t-il.

Interrogé sur l'homme du consensus qui peut être porté pour diriger le pays, l'invité de la chaîne 3 a exprimé son souhait de voir Liamine Zeroual répondre à l'appel du peuple. En revanche, Me Ksentini déclare que "si le Président Zeroual n'accepte pas pour une raison de santé ou autre il faut que ce soit Mustapha Bouchachi".

Pressé par la journaliste et par les questions d'auditeurs sur son rôle dans le régime, Me Ksentini a reconnu l'échec de sa génération, tout en récusant les accusations dont il a fait l'objet. "Je n'ai

rien cautionné... la CNCDDH est une commission consultative et nous ne n'intervenons pas dans la vie politique". Interpellé au sujet de sa fameuse rencontre avec le désormais, ex-Président de la République qui a été niée par la présidence, Ksentini a expliqué que sa déclaration "est venue déranger le plan de l'entourage du Président qui ne voulait pas parler du 5<sup>e</sup> mandat prématurément et le faire sortir de leur chapeau à la dernière minute". L'Invité de la chaîne 3 qui a appelé l'ancienne génération de responsables, à quitter "sans procès", plaide, toutefois, pour le jugement de tous ceux qui ont pillé les richesses du pays.

R. N.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**Ce que propose Mokrane Aït Larbi**

L'avocat et militant des droits de l'Homme, Mokrane Aït Larbi, a dans un message publié mercredi sur sa page Facebook, demandé à ce que les poursuites judiciaires pour corruption et fraude "ne se limitent pas aux seuls hommes d'affaires". Les enquêtes doivent être étendues aux "chefs de gouvernement, ministres, walis, dirigeants de partis politiques de l'allégeance (au pouvoir), à la justice, aux services de sécurité, aux douanes et aux hauts fonc-

tionnaires de l'État", selon lui. L'avocat prend le chef d'état-major au mot après ses déclarations faites hier mardi où il a parlé, pour la première fois, de "bande" et d'enrichissement illégal.

"Même si la démission du Président est le début de la fin de la bande, elle n'est pas la fin du système corrompu", prévient Me Aït Larbi dans son message, expliquant que "les corrompus se trouvent également dans tous les secteurs, y compris dans les directions des partis de

l'allégeance". Me Aït Larbi va jusqu'à demander "la levée de l'immunité parlementaire des corrompus, notamment ceux qui ont acheté des sièges auprès de responsables ou présidents de partis politiques avec des sommes faramineuses, en vue d'obtenir l'immunité et échapper aux sanctions, notamment ceux qui ont été désignés dans le tiers présidentiel grâce aux efforts des corrompus".

R. N.

APPELANT L'ARMÉE À PROTÉGER LA TRANSITION

# Le FFS invite les Algériens "à rester mobilisés"

*La "démission du chef de l'État faisant suite à un ultimatum du chef de l'état-major de l'Armée, signe l'épilogue de vingt années d'un système totalitaire et mafieux", estime le FFS dans un message rendu public, hier.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le parti qui est revenu sur le message de l'institution militaire, diffusée hier, pointe la responsabilité de l'armée dans la situation prévalant dans le pays. "Le chef d'état-major qui espère s'adjuger indûment le titre de sauveur de la révolution algérienne, ne peut nous faire oublier qu'il avait soutenu tous les coups de force électoraux, qu'il avait validé les violations de la constitution, qu'il avait permis la répression sauvage de toute forme de contestation sociale et qu'il avait approuvé toutes les lois liberticides et les options économiques qui ont engendré la misère sociale et la faillite financière de l'Algérie", soutient le communiqué.

Néanmoins, le FFS considère que l'institution militaire nationale "a le devoir moral et historique de garantir et de protéger l'inéluctable transition démocratique en Algérie sans aucune interférence politique". Le FFS invite les Algériens "à rester mobilisés, vigilants et déterminés jusqu'à l'aboutissement des revendications de paix, de liberté et de démocratie". Il estime enfin que "la quasi-totalité de nos concitoyens ont insisté à travers tout le pays sur l'impératif du changement radical du système, en se débarrassant également de ses béquilles institutionnelles et de ses symboles".

R. R.

ABDICATION DU CHEF DE L'ÉTAT

## "Une première grande victoire" selon le RCD

PAR RACIM NIDAL

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) voit dans "l'abdication annoncée du chef de l'État, Abdelaziz Bouteflika, une "première grande victoire de la mobilisation populaire. "Prévenant contre toute tentation totalitaire future, elle acte que le combat pacifique et déterminé est la seule voie pour recouvrer la dignité et la souveraineté pleine et entière sur notre destin", indique le parti de Mohcine Belabbas dans un communiqué. Le RCD prévient toutefois contre les tentatives visant à reproduire le "système en place. Les étalages publics des luttes à mort des clans qui ont squatté la souverai-

neté du peuple par la fraude, la répression et l'accaparement éhonté des richesses du pays n'ont d'objectifs que la sauvegarde de leurs intérêts via un simulacre de transition en vue de reproduire le système en place", précise le parti. "Aucune Algérienne, aucun Algérien ne peut croire que l'impotence du chef de l'État, avérée depuis longtemps par ailleurs, peut être la cause de sa décision de mettre fin à son mandat, à 25 jours de son expiration", assure-t-il. "Les soutiens au cinquième mandat de tout le personnel politique du pouvoir, de ses relais et du chef de l'état-major, en violation de ses devoirs de réserve, même après le 22 février 2019, ont indigné la population. C'est la mobili-

sation populaire et pacifique qui a fait capoter les feuilles de route successives agréées pourtant par le système dans tous ses démembrements", insiste le RCD. Pour lui, ce sont les citoyens mobilisés dans la rue notamment le vendredi qui peuvent "garantir une véritable transition de rupture avec le système politique, ses symboles, ses pratiques et ses figures". "C'est pourquoi les militants du Rassemblement continueront à se mobiliser aux côtés de notre peuple contre toute transition pilotée par des démembrements du système".

R. N.

PARTI DES TRAVAILLEURS :

## "La majorité veut exercer sa pleine souveraineté"

Le Parti des travailleurs a estimé que la démission du président de la République "satisfait en partie les aspirations de la majorité. Elle ne saurait à elle seule constituer l'issue positive conforme à la volonté de la majorité qui veut exercer sa pleine souveraineté sans tuteurs, ni représentants de fait quels que soient leurs qualités ou postes de responsabilité", écrit le parti de Louisa Hanoune.

Pour le PT, "attribuer, comme le font certains médias, partis politiques et autres activistes, dans un matraquage insupportable, la démission du président de la République à l'incursion brutale de l'état-major de l'ANP dans la décision politique, ce que d'ailleurs

renvoient les images diffusées par les chaînes de TV, participe d'un mépris total et violent à l'égard de la mobilisation de dizaines de millions d'Algériennes et d'Algériens qui ne sauraient permettre que leurs soit dénié une fois de plus, le droit de décider de leur sort. Dans le même ordre d'idées, vouloir enfermer la révolution en cours, dans le carcan d'une constitution dépassée équivaut à imposer le maintien du système en place et du régime présidentieliste qui concentre tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme et donc des institutions à commencer par les deux chambres du parlement et le gouvernement rejetées par l'écrasante majorité du peuple", pré-

vient le PT. Le parti de Louisa Hanoune dit rejeter toute "tentative d'où qu'elle vienne, visant à entraver, stopper le mouvement révolutionnaire et rappelle que c'est le système en place qui met en péril le peuple algérien et la nation algérienne et que la confiscation de la volonté du peuple fut-elle l'émanation de l'ANP est porteuse de dangers intérieurs et extérieurs".

Le PT estime également que la "lutte contre l'oligarchie prédatrice et les réseaux mafieux ne saurait être dissociée de la nécessité vitale que soit démantelé le système qui les a produits et généralisés".

R. N.

POURSUIVI POUR DEUX INFRACTIONS

## Ali Haddad à la prison d'El-Harrach

Ali Haddad a été placé, mercredi, sous mandat de dépôt par le juge d'instruction du tribunal de Bir-Mourad-Raïs, à Alger, a annoncé Me Khaled Bourayou, un des avocats de la défense. Il a été transféré à la prison d'El-Harrach où il est désormais incarcéré dans l'attente de son procès. Selon Me Bourayou, Ali Haddad, est poursuivi pour deux infractions : non-déclaration de devises et possession de deux passeports algériens.

"On lui reproche de posséder un deuxième passeport algérien. Mon client a expliqué qu'il voyageait beaucoup et de ce fait il avait demandé au gouvernement à obtenir un second passeport. Le ministère de l'Intérieur avait donné son accord et le deuxième passeport lui a été délivré par la même daïra qui a délivré le premier, à savoir Bir-Mourad-Raïs, à Alger", explique Me Bourayou qui dénonce une injustice. "Je n'ai jamais vu un dossier aussi accablant d'injustices comme celui-ci", affirme-t-il.

IL APPELLE AU "RESPECT DE LA CONSTITUTION"

## Ali Ghediri salue la position de l'ANP

Le général-major à la retraite Ali Ghediri a salué la position de l'ANP, qui "a tranché en faveur de l'intérêt du pays en répondant à l'appel du peuple", et appelé au respect de la Constitution.

"Nous saluons la position de l'ANP, qui a tranché en faveur de l'intérêt du pays en répondant à l'appel du peuple. Il s'agit, à présent, de rester à son écoute et de veiller à ce que le processus suive son cours, conformément à l'esprit et à la lettre des dispositions constitutionnelles, pour qu'il aboutisse à des élections libres et transparentes qui refléteront la volonté populaire", a déclaré le candidat à la présidentielle annulée qui devait avoir le 18 avril prochain. Ali Ghediri prend "acte de la démission du Président Abdelaziz Bouteflika", qu'il considère comme "un aboutissement somme toute logique face à l'entêtement de ceux qui malgré son état de santé, voulaient à tout prix prolonger sa mandature à la tête de l'État". "Son départ sonne le glas d'un système qui a dénaturé le sens et la portée de notre glorieuse révolution. Il l'a été sous l'impulsion du peuple, de tout le peuple algérien", estime le général-major à la retraite, qui se félicite « du retour à la loi fondamentale à travers ses articles 7, 8 et 102 ».

AMAR BENOYOUNES,  
PRÉSIDENT DU MPA :

## Bouteflika a pris "la sage décision"

Le président de la République a pris "la sage décision" de mettre fin à son mandat en présentant sa démission au président du Conseil constitutionnel, estime le MPA dans un communiqué rendu public, hier mercredi. Le MPA "prend acte de cette décision et salue le travail accompli par le Président".

A l'instar de l'ANP, le "MPA considère qu'une transition constitutionnelle par l'application des articles 7, 8 et 102, est la solution qui permette de respecter la légalité", précise le communiqué.

LÉGALITÉ CONSTITUTIONNELLE

## Le FLN "salue" la position de l'armée

Le parti FLN a "salué" hier mercredi la position de l'armée, au lendemain de la démission de Abdelaziz Bouteflika après plusieurs semaines de manifestations historiques. "Le parti du Front de libération nationale salue la position de l'armée populaire depuis le début du mouvement populaire, et son engagement pour répondre aux revendications légitimes du peuple algérien dans le cadre constitutionnel", a affirmé l'instance dirigeante du parti dans un communiqué. L'armée avait, la veille, sommé M. Bouteflika de partir "immédiatement", suite à une réunion de l'état-major, présidée par le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah. Le FLN appelle également à "rallier les propositions" de l'armée qui a appelé à appliquer les articles 102, 7 et 8 de la Constitution, une option qui constitue une "transition démocratique et pacifique qui accompagne les aspirations" des Algériens.

SEDDIK CHIEB, RND :

## "Nous n'avons jamais vu cela depuis l'Indépendance"

La démission du Président Abdelaziz Bouteflika est intervenue, selon Seddik Chiheb, porte-parole du RND, après une gestation difficile. "Il y a eu de l'entêtement à la Présidence de la République en ignorant les revendications populaires. On est arrivé à un bras de fer entre la Présidence de la République et l'institution militaire. Nous n'avons jamais vu cela depuis l'indépendance de l'Algérie. Nous sommes passés par des périodes difficiles mais jamais le conflit n'a atteint ce niveau. Heureusement que le Président a accepté de démissionner (...) Les Algériens ont montré qu'ils ne sont pas moins intelligents ou moins civilisés que les autres peuples", a-t-il déclaré mercredi. "Il y avait une volonté dans l'entourage du Président de résister. Il était prêt à pousser le pays vers un tourbillon. Je tends à penser qu'on voulait pratiquer la politique de la terre brûlée", a-t-il insisté en faisant allusion à Saïd Bouteflika.

R. N.

## SECTEUR DE LA SANTÉ

**Protestation à Bouira**

Des dizaines d'employés du secteur de la santé ont observé mardi un sit-in devant le siège de la direction de la santé publique (DSP) de Bouira pour protester contre "la dégradation des conditions de travail" et pour dénoncer "de mauvais comportements irresponsables" de la directrice du secteur, a-t-on constaté. "Nous sommes des employés de la DSP, nous organisons ce sit-in pour protester contre les conditions de travail insupportables, et pour dire non à la violation des lois, ainsi que pour dénoncer les menaces et insultes proférées à notre rencontre par la directrice et par d'autres responsables", ont expliqué les protestataires à la presse. Les protestataires de la DSP dénoncent entre autre la "marginalisation" du chef de service des ressources humaines, qui est, selon eux, "empêché de poursuivre son travail en l'obligeant à prendre des congés forcés". "Le chef du service concerné était victime d'une mise à pied de huit jours sans qu'il soit passé par un conseil de discipline. Ce genre de violations a créé une anarchie dans la gestion de la direction", se sont-ils plaints. "Nous sommes victimes d'une gestion catastrophique et de sanctions illégitimes. Plusieurs employés ont pris des congés sans soldes afin de fuir les terribles pressions exercées sur eux par la directrice de la santé publique, qui au lieu d'ouvrir les portes de dialogue, continue d'aggraver les choses", ont-ils dit. Selon les témoignages des protestataires, des personnes ont été recrutées au sein de certains services sensibles dans le cadre du pré-emploi, alors qu'elles ne répondent pas aux critères et aux compétences nécessaires pour assurer ce genre de responsabilités. "Il s'agit de recrutements non étudiés", ont-ils encore dénoncé. Les employés de la DSP ont exprimé aussi leur colère face au mutisme de la directrice vis-à-vis des agressions et insultes qu'a subies une de leurs collègues. "Malgré les témoignages et un rapport détaillé sur le cas d'agression commis par un agent de la direction contre notre collègue, la direction n'a pris aucune sanction contre lui. Cela est inacceptable, nous voulons des mesures sévères contre l'agresseur", ont-ils réclamé. En réaction à cette question, la directrice de la santé publique de Bouira, Ilhem Ghanem Leila, a expliqué à la presse qu'elle n'avait reçu aucun rapport sur cette situation, tout en assurant que les portes du dialogue sont toujours ouvertes.

## À AÏN DEFLA ET MÉDÉA,

**Six bombes artisanales détruites**

Six bombes artisanales ont été détruites mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn-Defla et Médéa, tandis que d'autres détachements ont arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes à Oran, Mostaganem et Tébessa, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a détruit, le 2 avril 2019, à Aïn-Defla et Médéa six bombes de confection artisanale, tandis que d'autres détachements ont arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes à Oran, Mostaganem et Tébessa", précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont intercepté à Djanet, Bordj-Badji-Mokhtar et In-Guezzam, 16 orpailleurs et saisi deux véhicules tout-terrain, 1,9 tonne de denrées alimentaires, 93 groupes électrogènes, 91 marteaux piqueurs et 5 détecteurs de métaux, alors qu'un autre détachement a appréhendé, à Béchar, un narcotrafiquant en possession de quatre kilogrammes de kif traité", note la même source. Par ailleurs, "dix (10) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Djanet et In-Guezzam", ajoute le communiqué. **R. N.**

## PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

**Ramadhan : plafonnement des prix**

**Le ministère du Commerce a décidé de plafonner les prix de certains fruits et légumes de large consommation pour éviter leur flambée durant le mois de ramadhan et préserver le pouvoir d'achat des citoyens.**

PAR RIAD EL HADI

**C'**est ce qu'a indiqué le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Saïd Bekaï. Ce plafonnement concernera les fruits et légumes de large consommation, à l'instar de l'oignon, la pomme de terre, la tomate, la courgette, la carotte et la laitue, a ajouté le même responsable, assurant que le contrôle sera plus rigoureux pour assurer le respect des prix réglementés des produits d'épicerie, notamment l'huile, le sucre, le lait et la semoule. Les "prix référentiels des produits de première nécessité seront annoncés pour permettre au consommateur de contrôler efficacement ces prix et éviter la spéculation", a-t-il fait savoir. 6.500 agents ont été "mobilisés pour garantir l'application de la loi concernant les prix réglementés et prix plafonnés concernant tous les produits d'épicerie et fruits et légumes pour mettre un terme à la

spéculation de manière efficace", a précisé M. Bekaï. Pour assurer un contrôle efficace pendant ce mois sacré, ces agents assureront des permanences tout au long de la semaine, les jours de congés et en dehors des heures de travail. S'agissant des prix réglementés et prix plafonnés par un texte réglementaire, le responsable a fait savoir que "les services de contrôle seront à pied d'œuvre pour mettre un terme à toute hausse des prix, à l'instar de l'huile, du sucre, du lait et de la semoule". Le ministre du commerce avait appelé à une collaboration et une coordination entre les différents intervenants dans le processus de consommation, particulièrement l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA), ce qui a permis d'élaborer "une feuille de route" qui prévoit la contribution de l'ensemble des parties dans le contrôle et la sensibilisation. Cette feuille de route devra être couronnée par la mise en place d'une "charte" qui détermine le domaine d'intervention de toute partie et encourage l'action de coordination pour prendre en charge certaines difficultés sur le terrain concernant les activités, les transactions commerciales, les règles de protection du consommateur et la concurrence.

**Vers la relance des marchés non exploités et l'ouverture des marchés de proximité**

Quant au sujet de l'approvisionnement des

produits d'épicerie tels que l'huile, la semoule, la farine, le sucre et le lait durant le mois sacré, M. Bekaï a rassuré que "les quantités sont disponibles pour couvrir les besoins des citoyens dans le cadre de la coordination et du travail commun intersectoriel". A cet égard, une commission a été créée sous le nom de "commission de gestion et d'approvisionnement du marché en produits stratégiques" qui s'est réunie jusque-là 7 fois au sujet de l'approvisionnement du marché en produits essentiels à l'instar des viandes, des fruits et légumes et du lait. "Il y a lieu d'affirmer que bien des quantités suffisantes de ces produits essentiels sont présentes sur le marché et dans les stocks permettant une couverture totale des besoins des citoyens à l'instar des viandes, des légumes secs, de blé dur et tendre, etc.", a-t-il dit. La présence de ces produits sur le marché national évitera inéluctablement la flambée des prix et mettra, donc, un terme à la spéculation, a-t-il encore affirmé, faisant état de "l'ouverture, durant le mois de Ramadhan, de l'ensemble des marchés réalisés et non exploités, estimés à 468 espaces, dont 364 exploitables". S'agissant des marchés de proximité, une proposition d'ouverture de ces marchés a été adressée aux walis, prévoyant le choix, a priori, de "l'ensemble des surfaces appropriées qui seront réservées aux jeunes activant dans les marchés parallèles leur permettant, ainsi, de régulariser leur situation en payant en contre partie des charges symboliques". **R. E.**

## MARCHANDISES NON FACTURÉES

**2.193 infractions à Alger**

PAR RAYAN NASSIM

La valeur des marchandises non facturées exposées à la vente à travers les différents locaux et marchés commerciaux d'Alger a dépassé, en mars dernier, les 37 millions de dinars, a-t-on appris auprès de la direction du commerce de la wilaya d'Alger. Dans le cadre de leurs missions de contrôle, les agents de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont établi, en mars dernier, 2.193 infractions commerciales, outre plus de 37 millions de

dinars de marchandises non facturées contre 2 millions de dinars de marchandises saisies durant la même période. Les interventions effectuées, le mois passé, s'élèvent à 11.733, à l'issue desquelles il a été procédé à la proposition de fermeture de 73 locaux commerciaux dont 70 pour pratiques commerciales illicites, tandis que le reste concerne l'exposition de denrées alimentaires qui constituent un danger pour la santé du consommateur ou pour insalubrité des produits exposés à la vente. Aussi, les agents de la direction ont

dressé plus de 1.100 procès-verbaux (P-V) à l'encontre des commerçants contrevenants dont 315 P-V concernant des pratiques commerciales illicites et 475 P-V pour non affichage des prix. Les services de la direction de Commerce de la wilaya d'Alger ont tracé un programme pour le contrôle de plus de 206.000 opérateurs économiques en 2019, à raison de 17.168 commerçants/mois pour garantir le respect des normes en vigueur. **R. N.**

ASSURANCE ISLAMIQUE

# La loi régissant "takaful" prête avant fin 2019

La loi régissant "takaful", un concept d'assurance basé sur la "charia" (loi islamique), devrait être promulguée "d'ici à la fin 2019", permettant ainsi la commercialisation de ce produit en Algérie, a indiqué le P-dg de la Société algérienne d'assurance (SAA), Nacer Sais.

"Le - takaful - est un système d'assurance fondé sur les préceptes de la charia islamique. Il devrait drainer les fonds d'une frange de la société favorable à ce mécanisme qui diffère de l'assurance classique. Les textes de loi régissant ce produit sont en cours de préparation et devraient être promulgués d'ici à la fin de l'année en cours", a expliqué Nacer Sais en marge d'une conférence sur "Les enjeux stratégiques de l'activité d'assurance et la réassurance en Algérie", organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG).

A l'image de certaines banques, qui proposent des produits islamiques à leur clientèle, les sociétés d'assurances vont



également se doter de mécanismes leur permettant de commercialiser des produits basés sur les normes et règles de la Charia, notamment dans la branche assurance-vie.

Selon le même responsable, le lancement de ce nouveau mode d'assurance est parmi "les enjeux majeurs" que se sont fixés les sociétés d'assurance et de réassurance en Algérie, permettant à ce "secteur stratégique d'accompagner la transition économique nationale".

Parmi ces enjeux, il a également cité la digitalisation comme levier de croissance, notamment la vente en ligne, l'amélioration de la chaîne de valeur et l'amélioration de la relation avec la

clientèle et le développement de nouvelles prestations. Il s'agit aussi de l'assouplissement des dispositifs de l'assurance contre les catastrophes naturelles

(Cat-Nat), l'ouverture de guichets d'assurance au niveau des banques, ainsi que la promotion de l'assurance-vie, considérée comme un levier de développement de l'épargne à long terme. Nacer Sais a souligné que l'objectif du secteur est qu'il soit un secteur "mieux organisé et plus sollicité", précisant qu'en 2018, l'industrie des assurances en Algérie pesait 138 milliards de dinars (1,2 milliards de dollars), soit 0,7 du PIB

(contre 4 % au Maroc, 2 % en Tunisie et 8 % en Namibie).

Les assurances de dommage, a-t-il précisé, "représentaient près de 92 % du chiffre d'affaires du marché national, dont 50 % issus de la branche automobile". Dans le monde, le responsable a indiqué que "le secteur des assurances représente 4.891 milliards de dollars, dont 2.657 milliards de dollars en assurance-vie". Les marchés avancés comme l'Europe et l'Amérique du Nord sont estimés à 3.820 milliards de dollars, la Chine à 531 milliards de dollars, les marchés émergents 1.072 milliards de dollars, dont l'Afrique qui demeure le marché le moins développé avec seulement 67 milliards de dollars.

Il a estimé que le marché des assurances pourrait doubler de volume à l'horizon 2030 au regard de sa contribution et son poids dans le développement économique et social des pays, soulignant que la Chine et les pays émergents seraient les premiers à impulser ce rythme de croissance, car le marché est presque saturé dans les pays développés.

Les "nouvelles technologies redessineront le concept d'assurance pour plus de flexibilité et une meilleure qualité de prestation", a-t-il insisté.

R. E.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# Certification de 180.000 ha de semences potagères et 22.000 ha de plants de pommes de terre

Le "Centre national de contrôle et de certification des semences et plants procède actuellement au contrôle et à la certification de 180.000 hectares de semences potagères, de 22.000 hectares de plants de pommes de terre et de 12.500.000 plants d'arbres fruitiers et vignobles", a indiqué la directrice du Centre, Zakia Mellah.

S'exprimant à l'occasion de l'organisation de portes ouvertes sur les activités du Centre, sous le thème "La certification au service de la sécurité alimentaire et de la souveraineté nationale", Mellah a affirmé que l'opération de certification est un moyen important et nécessaire pour donner une plus-value aux produits végétaux et agricoles, en vue d'assurer leur conformité aux normes internationales dans la chaîne de production et faciliter leur commercialisation au niveau international.

Lors de cette rencontre coïncidant avec la célébration du 27<sup>e</sup> anniversaire de la création du Centre, la responsable a précisé que les opérations de contrôle de qualité des semences et des plants, effectuées jusqu'en 1992, relevaient des missions des instituts techniques qui avaient un double rôle à assumer en tant que producteur et contrôleur, ce qui était contraire aux lois en vigueur au niveau international, qui stipulent la séparation de l'opération de production de celle du contrôle. Voilà pourquoi, a-t-elle poursuivi, "le Centre national de contrôle et de certification des semences et plants a

été créé, en vertu du décret exécutif 92-133 du 28 mars 1992".

Elle a salué, à ce propos, "l'orientation de l'actuelle politique agricole qui œuvre à assurer la sécurité alimentaire, en accordant une importance primordiale au développement du secteur des semences et des plants, lequel constitue le premier maillon de la chaîne de production agricole".

Pour sa part, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi a mis l'accent sur l'importance de la certification qui est, selon lui, "un outil irremplaçable pour l'évaluation des produits agricoles", notamment les produits végétaux, en garantissant un système de production reconnu répondant aux exigences internationales. Il a, dans ce cadre, valorisé les efforts consentis par le Centre et ses cadres, affirmant que l'opération de certification assure la qualité des semences et des plants qui sont produits conformément aux normes légales pour garantir leur disponibilité et assurer les programmes nationaux.

le même responsable a fait état de "trois (3) millions de quintaux de semences produites par an, au niveau national, dans la céréaliculture, tandis que les niveaux de production dans la filière de la pomme de terre ont atteint 3,7 millions de quintaux de semences par an au niveau national".

Dans l'objectif de développer les activi-

tés du centre, Chadi a présenté plusieurs propositions, dont "le recours à des semences de haute qualité qui s'adaptent à toute région à vocation écologique et l'amélioration des procédés de contrôle, par l'introduction de nouvelles techniques de forage et le développement de moyens complémentaires pour la gestion durable des systèmes de production".

Il a également proposé "l'élaboration d'une stratégie d'orientation, de formation et de communication sur les nouvelles techniques relatives à la certification des semences et des plants et l'évaluation des impacts socio-économiques des nouvelles technologies sur la filière des semences et des plants, à travers une coopération interprofessionnelle efficace". Pour ce faire, Chadi a préconisé "l'élargissement du domaine de certification à d'autres domaines et aux laboratoires régionaux du Centre, ainsi que le renforcement de la variabilité génétique, à travers la caractérisation moléculaire qui est considérée comme un outil essentiel pour le programme de développement de la filière des semences et des plants".

Le secteur agricole contribue à 12,3 % dans le produit intérieur brut. Par ailleurs, le SG du ministère de l'Agriculture a affirmé que le taux de la contribution du secteur agricole dans le PIB est estimé à 12,3 %, ajoutant que la valeur de la production agricole avait atteint, l'année dernière, 3.216 Mds DA.

Outre la réalisation d'excédents dans quelques produits lui permettant d'accéder au marché international à l'image des dattes, de l'huile d'olive, des fruits et légumes, Chadi a fait savoir que l'Algérie "fournit plus de 70% de ses besoins alimentaires grâce à la production locale". Selon lui, "l'encouragement de l'investissement privé local et étranger, la création de grandes exploitations agricoles, le développement permanent des filières agricoles stratégiques (céréales, lait, fourrages et viandes), le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets prometteurs et l'établissement des bases des filières agricoles et industrielles destinées à l'exportation figurent parmi les principales réformes engagées par le ministère de tutelle afin de soutenir la croissance économique du pays". Cette nouvelle orientation, a-t-il ajouté, a "permis la définition des perspectives du secteur pour la période 2017-2022, et ce pour renforcer la sécurité alimentaire du pays et diversifier l'économie nationale. Cette nouvelle orientation vise "la réduction du déséquilibre commercial des produits agricoles, à travers l'extension des surfaces irriguées pour atteindre 2 millions d'hectares, le développement du machinisme agricole, la réduction de la superficie des terres en friche et le renforcement de la protection sanitaire animale et végétale".

R. E.

OUARGLA, NOUVELLE VILLE DE HASSI-MESSAOU

# Localisation de 60 projets d'investissement

60 projets d'investissement, liés à différents créneaux économiques, ont d'ores et déjà été localisés dans la nouvelle ville de Hassi-Messaoud.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'ont annoncé les services de la wilaya, précisant à l'APS que ces projets, qu'abritera la Zone d'activités logistiques (ZAL) relevant de cette nouvelle ville, concernent, entre autres activités, la fabrication de panneaux solaire, le traitement de déchets, le recyclage de produits plastiques et carton, le stockage frigorifique, le montage de cabines sahariennes, la construction préfabriquée en béton, la fabrication de panneaux sandwich et la fabrication de réservoirs pour ateliers pétroliers et soudure industrielle, ajoutant qu'il s'agit aussi du stockage de carburant, en plus d'autres projets en rapport aux domaines de logistique, maintenance, transport, services pétroliers et hôtelière.

Les mêmes services signalent que les travaux de terrassement et de réalisation des VRD au niveau de la ZAL, confiés à un groupement d'entreprises publiques composé notamment du groupe Cosider, de l'ENGCB (filiale de Sonatrach) et de Kahrif (filiale de Sonelgaz), sous la supervision de l'Entreprise publique de la ville nouvelle de Hassi-Messaoud (EVNH) et devant accueillir ces investissements, ont enregistré un avancement "appréciable".

Lors d'une visite de terrain au site de la ville nouvelle, le wali d'Ouargla,



Abdelkader Djellaoui, a appelé à l'encouragement de l'investissement porteur de richesses et d'emplois dans cette ville considérée comme un modèle de développement durable, précisant que l'Etat œuvre à travers une batterie de mesures répondre aux attentes des investisseurs en matière de simplification des procédures administratives liées à l'accès au foncier industriel notamment, et que divers projets touchant la quasi-totalité des secteurs d'activités, surtout ceux en rapport direct avec le cadre de vie général, sont en cours de concrétisation dans la nouvelle ville de Hassi-Messaoud.

Selon l'APS, parmi ces projets, actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, figurent la réalisation de 2.000 logements de type public locatif (LPL), y compris les aménagements extérieurs, un complexe hydraulique AEP composé de forages albiens, de tours de refroidissement et d'une station de déminérali-

sation, ainsi que d'une station de pompage, d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) et d'un centre d'enfouissement technique (CET).

D'autres projets sont en cours de réalisation, dont une école primaire, un collège et un lycée, un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), un bureau de poste ainsi que des installations sécuritaires et des structures sanitaires, a indiqué l'APS, ajoutant que la ville nouvelle de Hassi-Messaoud sera structurée en quatre grands quartiers résidentiels d'environ 20.000 habitants chacun, ainsi que de structures commerciales et socioculturelles, gravitant autour d'un noyau central (centre-ville) regroupant plusieurs installations, dont une grande mosquée, un grand parc de loisirs, des locaux commerciaux et des institutions publiques.

B. M.

AIN-DEFLA, CHAMPIONNAT NATIONAL DE CALCUL MENTAL

## Participation de 561 enfants

Au total, 561 enfants issus de 14 wilayas ont pris part, samedi 23 mars à Ain-Defla, à la seconde édition du championnat national de calcul mental abrité par la salle omnisports Abdelkader-Benhamdoud de la ville. Organisée par la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), en collaboration avec l'école « Avicenne » versée dans l'enseignement du calcul mental aux enfants, la compétition, réservée aux enfants âgés entre 5 et 14 ans, a été suivie par un grand public composé essentiellement de familles venues avec leur progéniture en ce début de vacances scolaires de printemps.

L'objectif de cette compétition consiste, notamment, à augmenter les capacités de concentration de l'enfant et à le doter des techniques y afférentes, a précisé le directeur de l'école Avicenne, Mohamed Alloui, observant toutefois que le programme mis

en place par les écoles ne constitue, "en aucun cas", le prolongement du programme des mathématiques enseigné au sein des établissements scolaires. Il a fait savoir que "le calcul mental auquel il est recouru lors de cette compétition, est basé sur l'Abacus, un instrument d'apprentissage d'arithmétique mentale qui permet de stimuler le cerveau de l'enfant dont il augmente la concentration. Grâce à cet outil antique qui a fait ses preuves, l'enfant peut faire les calculs arithmétiques comme l'addition, la soustraction, la multiplication et la division", a-t-il expliqué, signalant que le recours à cette méthode se répercutera positivement sur le rendement scolaire de l'enfant à la faveur de l'acquisition d'une plus grande confiance en soi.

Lui emboitant le pas, le directeur de Genius Mental Arithmétique (GMA) international, Zoubir Lebbihiat, a sou-

tenu que le calcul mental est une compétence qui ne nécessite pas des connaissances approfondies en mathématiques.

Se réjouissant que les enfants aient pu résoudre 120 opérations en l'espace de dix minutes, il a fait état d'"efforts soutenus" en vue d'atteindre les normes internationales consistant à résoudre 200 opérations durant le même intervalle de temps.

Ce spécialiste en réseaux informatiques, également président de l'association algérienne du "cube magique", a soutenu que le programme "le génie de l'intelligence cérébrale" connaissait un engouement dans la mesure où deux ans après son lancement, il est présent à travers 15 wilaya du pays, faisant état de la volonté des enfants de prendre part aux championnats mondiaux qu'abritent annuellement le Japon et la Chine.

APS

## GHARDAIA Attribution de parcelles et d'aides à l'auto-construction

Un quota de 391 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction avec une aide de l'Etat d'un (1) million de dinars, a été remis, à leur bénéficiaires dans la wilaya de Ghardaia, a indiqué la direction du logement de la wilaya de Ghardaia.

Cette attribution de parcelles individuelles d'une superficie variant entre 200 et 250 m<sup>2</sup>, intervient à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Chahid (18 février), après l'achèvement des travaux d'aménagement et de viabilisation, a indiqué à l'APS le directeur du logement, Abdelhalim Melat.

L'opération de répartition des lots pour chaque citoyen demandeur et éligible à cette formule s'est déroulée par tirage au sort en présence des bénéficiaires.

Des décisions d'attribution de parcelles avec l'aide financière d'un (1) million DA sont distribuées dans différentes communes, dont celles d'El-Atteuf (143 décisions), Ghardaia (129), El-Menea (39), Hassi El-Gara (18), Guerrara (16), Seb-Seb (10) et Métlili (9). Les bénéficiaires sont tenus de respecter les normes urbanistiques d'usage dans la région, a relevé le directeur.

Près de 2.000 hectares de foncier public, répartis sur les treize communes de la wilaya, ont été mobilisés pour l'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction, accompagnée d'une aide financière de l'Etat, en application de l'instruction interministérielle N-6 du 1er décembre 2012 relative au développement de l'offre de foncier public dans le sud afin d'y résorber l'important déficit en logements accumulés durant des années et donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé.

Ces parcelles individuelles, dont la superficie varie entre 200 et 250 m<sup>2</sup>, réparties sur 66 sites, ont été circonscrites après l'élaboration des études d'aménagement dans les différentes communes de la wilaya et viabilisées avant d'être cédées en lots aménagés destinés à l'auto construction aux citoyens demandeurs.

## SETIF Opportunités de partenariat dans le secteur des mines

Une rencontre d'examen des opportunités de partenariat a regroupé, mercredi dernier à Sétif, 150 opérateurs algériens et 32 opérateurs français activant dans le secteur des mines, des carrières et du vrac.

Initiée par la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française en partenariat avec l'entreprise française RPI, cette "manifestation est la 11<sup>e</sup> rencontre des mines et des carrières couplée à la 2<sup>e</sup> du vrac et s'inscrit dans le cadre des missions de la CCIAF en faveur des échanges directs et partenariats entre opérateurs des deux pays", a indiqué Michel Bisac, président de la CCIAF.

"Le choix de Sétif s'explique par ses importantes potentialités économiques et le grand nombre de ses opérateurs dans ce secteur", a souligné M. Basic. De son côté, le directeur adjoint de la CCIAF, Halim Amar Khodja, a inscrit la manifestation dans le cadre de la série d'initiatives de la CCIAF de recherche des opportunités de partenariat entre les sociétés algériennes et françaises dans les divers secteurs hors hydrocarbures.

Il a cité la rencontre tenue les 5 et 6 mars dernier à Oran sur la sous-traitance avec la participation de 187 sociétés algériennes et 33 sociétés françaises. Il a également annoncé l'organisation en juillet prochain à Annaba d'un séminaire sur l'agriculture et l'élevage et en novembre à Oran d'une rencontre algéro-française sur la pêche et l'aquaculture suivie d'une autre sur les énergies renouvelables.

APS

SKIKDA, FERME PILOTE D'ÉLEVAGE DE CREVETTES D'EL-MARSA

## 200.000 dollars pour une requalification

*La ferme pilote d'élevage de crevettes dans la commune d'El Marsa, vient de bénéficier d'un montant de 200.000 dollars, pour sa requalification.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette opération se fait dans le cadre d'un partenariat algéro-sud-coréen, a indiqué le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Hocine Bousbi, précisant à l'APS que ce montant sera consacré à l'acquisition d'un nouveau moteur et autres équipements nécessaires ainsi que l'allongement, dans la mer, de la canalisation et des pompes pour éviter de nouvelles pannes. Dernièrement, le partenaire sud-coréen a effectué une visite d'évaluation des résultats de la ferme, dix ans après son entrée en exploitation, a indiqué M. Bousbi qui a souligné que la visite s'inscrit dans le cadre de l'intention du partenaire sud-coréen d'installer à Ouargla une première usine de fabrication d'aliment de crevette pour approvisionner la ferme de Skikda au lieu de l'importer comme c'est le cas actuellement. Cette ferme a, l'année passée, produit 200.000 larves de crevette de l'espèce locale Matsagoune, lâchées, août



2018, le long du littoral d'Annaba et Skikda, a fait savoir l'APS, ajoutant que cette ferme, entrée en phase de production en avril 2011, est un des importants projets stratégiques « réussis » dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et la Corée du Sud, et elle est placée sous la tutelle du Centre national de recherche et développement de la pêche et de l'aquaculture de Bou Ismaïl (Tipaza) et assure l'approvisionnement des autres fermes notamment celle d'Ouargla en larves de crevettes pour engraissement. Selon M. Bousbi, l'année 2018 a connu, notamment, l'animation, au siège de la ferme, d'un stage de formation à l'élevage de crevettes au profit de 50 investisseurs. Le projet de cette ferme a été amorcé

en 2009 sur une superficie de 15 hectares extensibles pour 210 millions DA, assurés par la partie algérienne et 2,3 millions dollars par le partenaire sud-coréen, a rappelé l'APS, précisant que la ferme comprend 8 grands bassins dont quatre réalisés par des algériens et quatre autres par des sud-coréens, pour une capacité de production globale de près de six tonnes de crevettes par an, et qu'elle dispose aussi d'une écloserie capable de produire annuellement entre 20 et 30 millions de larves, une station de pompage d'eau de mer, des logements d'astreinte, une salle de conférences et un laboratoire équipé d'installation de

B. M.

## ORAN, DIRECTION DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE L'attribution de 14.800 logements sociaux prévue en 2019

Quelque 14.800 logements sociaux seront distribués durant l'année 2019 dans la wilaya d'Oran, a annoncé, mi-février, le Directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mohamed Baroud, soulignant, lors d'une conférence de presse, que « 2019 est l'année de continuité des programmes de logements gérés par l'OPGI », indiquant que ces logements, répartis sur 16 projets disséminés à travers les différentes daïras de la wilaya d'Oran, concernent les programmes de Résorption de l'habitat précaire (RHP) et la formule LPL (Logement public locatif). Pour ce qui est du Logement promotionnel aidé (LPA), le même responsable a fait savoir que 154 logements seront également attribués durant l'année en cours, ainsi que 100 logements du type social participatif (LSP) des programmes en retard, ce qui permet de clore ainsi, définitivement, cette ancienne formule. D'autre part, neuf immeubles au centre-ville d'Oran, notamment à la rue Mohamed Khemisti et la rue Larbi Ben M'hidi, bénéficieront d'une opé-

ration de réhabilitation, ainsi que trois autres au niveau de la zone de la Pêcherie d'Oran, a indiqué le DG de l'OPGI, qui a rappelé que 15 immeubles à la rue Mohamed Khemisti et 29 autres à la rue Larbi Ben M'hidi ont été réceptionnés, fin 2018, soulignant que ces immeubles ont bénéficié d'une réhabilitation lourde comprenant la façade des immeubles, l'intérieur des logements, ainsi que l'étanchéité des toits. Concernant les ventes par désistement, le même responsable a indiqué que quelque 6.000 dossiers ont été régularisés, ajoutant que des brigades de l'OPGI ont été constituées pour détecter les indus occupants des logements du parc de l'Office et recenser les logements inoccupés. Rappelant l'activité de l'OPGI durant l'année 2018, M. Baroud a indiqué que 11.500 logements LPL ont été distribués et deux programmes de logements LPA, à savoir 189 et 154 logements ont été réceptionnés. Dans le même cadre, 12 groupes scolaires réalisés par l'OPGI ont été réceptionnés au 31 décembre 2018, ainsi que des sièges de sûreté

urbaines et des dispensaires au niveau des nouvelles cités. Pour les nouveaux programmes, cinq projets de sûretés urbaines ont été lancés à Belgaïd, Bethioua et Oued Tlélat, ainsi que ceux de trois dispensaires à Chahid Mahmoud, Belgaïd et Oued Tlélat. Dans ce cadre, 18 groupes scolaires seront réceptionnés durant l'année 2019, dont 8 d'ici le mois de juin et le reste, soit 10 groupes scolaires, entre juillet et septembre 2019. En outre, 6 CEM seront lancés durant l'année en cours dont un CEM sera réceptionné en juin, ainsi qu'un lycée. Un autre lycée sera réceptionné vers la fin de cette année, a indiqué le Dg de l'OPGI. Pour ce qui est des créances impayées détenues par l'Office, M. Baroud a indiqué que celles-ci s'élèvent à 700 millions de dinars, ajoutant qu'une campagne de sensibilisation ciblant les ménages, par le biais du porte à porte, a été lancée il y a deux semaines et devra toucher les locataires des logements OPGI, dont le parc compte 138.000 logements.

APS

CONSTANTINE

## Exploitation de 1.400 m<sup>3</sup> de bois depuis 2018

Un total de 1.440 m<sup>3</sup> de bois de divers types ont été exploités depuis début 2018 à mars courant dans la wilaya de Constantine, selon la Conservation de wilaya des forêts. Les forêts de Constantine fournissent en moyenne entre 800 et 1000 m<sup>3</sup> de bois de six types, a souligné Ali Zegrou, chargé de la cellule de communication de cette conservation qui a précisé que 665,7 m<sup>3</sup> sont du bois de chauffage, 229,3 m<sup>3</sup> de bois de poteaux, 214 m<sup>3</sup> de bois industriel et 32,5 m<sup>3</sup> de bois de construction.

Les revenus de l'exploitation de ces quantités ont atteint 1.135.388 DA, a déclaré M. Zegrou qui a précisé que la Conservation de forêts choisit une entreprise privée pour lui vendre ce bois avec obligation de procéder à des travaux de maintenance de la forêt.

Les forêts de Constantine comptent plusieurs peuplements de cyprès, eucalyptus, pins, pins d'Alep et chêne-liège.

Le liège est exploité chaque 12 ans, selon la même source qui a relevé qu'en 2017, 700 quintaux de liège ont été exploités dans la forêt d'Ibn Badis sur 2.100 hectares toutefois, a-t-il noté, les incendies successifs enregistrés par la wilaya ont affecté négativement l'exploitation du liège.

OUM EL-BOUAGHI

## Réception du centre culture islamique

Le projet du centre culturel islamique et de son annexe sera réceptionné en 2019, a-t-on appris lundi du directeur des affaires religieuses de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, Belkhir Boudraâ.

Un budget de plus de 200 millions de dinars a été alloué à l'équipement de ce centre de la ville d'Oum El-Bouaghi, parachevé en travaux, a indiqué à l'APS le même responsable détaillant que sa réception est prévue « avant le début du mois de Ramadhan prochain ».

Le directeur des affaires religieuses a, dans ce même registre, fait savoir que le projet de réalisation de l'annexe de cet établissement dans la ville d'Ain Beïda, pour un montant de 110 millions de dinars, a atteint un taux d'avancement de 90 %.

Concernant les autres projets du secteur, ce responsable a relevé que les mosquées en cours de réalisation dans les communes d'Ain-Beïda et Boughara Saoudi, pour un budget total de 140 millions de dinars, « seront réceptionnées courant l'année 2019 ».

APS

## SÉNÉGAL

# Macky Sall entame son second mandat

**Le Président sénégalais Macky Sall a prêté serment mardi pour un second mandat en présence d'une vingtaine de ses pairs africains, promettant de poursuivre ses réformes et lançant un appel à un dialogue "constructif" avec l'opposition.**

**C'**est au Centre des expositions de Diamniadio, la ville nouvelle bâtie à 32 kilomètres de la capitale, vitrine de son Plan Sénégal émergent (PSE) lancé en 2014, que Macky Sall, 57 ans, qui se définit comme un libéral social, a choisi de prêter serment devant les sept membres du Conseil constitutionnel.

"En vous renouvelant leur confiance, vos concitoyens ont pour le moins validé votre bilan et adhéré à votre projet de société", a déclaré avant la prestation de serment le Président du Conseil constitutionnel, Pape Oumar Sakho, cinq semaines après sa réélection dès le premier tour.

Il a été élu avec 58,26 % des voix, loin devant l'ex-Premier ministre Idrissa Seck (20,51 %), le candidat antisystème Ousmane Sonko (15,67 %), le président



d'université privée Issa Sall (4,07 %) et l'ex-ministre Madické Niang (1,48 %).

"Si cette élection du 24 février 2019 a été si particulière, c'est aussi, et peut-être surtout, parce que de nouvelles perspectives économiques semblent s'ouvrir à notre pays. Elles en ont décuplé les enjeux et exacerbé les passions", a souligné M. Sakho, en référence à la production d'hydrocarbures attendue à partir de 2021-

2022. M. Sall, en costume bleu marine, la main droite tendue, a ensuite prêté serment "devant Dieu et devant la nation sénégalaise", en présence de ses pairs, essentiellement d'Afrique de l'Ouest, dont Ibrahim Boubacar Keïta (Mali), Adama Barrow (Gambie), Alpha Condé (Guinée), Mohamed Ould Abdel Aziz (Mauritanie), ou encore George Weah (Liberia) et Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire).

Mais les Présidents d'autres régions d'Afrique subsaharienne étaient également présents, notamment Félix Tshisekedi (RDC), Denis Sassou Nguesso (Congo), Paul Kagame (Rwanda) ou Sahle-Work Zewde (Ethiopie).

L'opposition a dénoncé l'invalidation des candidatures de Karim Wade, fils et ancien ministre de son prédécesseur Abdoulaye Wade (2000-2012), et de Khalifa Sall, maire déchu de Dakar, tous deux frappés par des condamnations judiciaires, ainsi que l'instauration d'un nouveau système de parrainages qui a éliminé 20 des 27 prétendants. Dans le premier discours de son second mandat, Macky Sall a promis de "renforcer les acquis" du premier mandat, assurant que la jeunesse resterait une "priorité grâce à des politiques de l'emploi et de la formation favorisant l'esprit d'entreprise et les nouvelles technologies".

Il s'est également engagé pour des "politiques publiques en faveur des femmes et des filles", la promotion d'un "habitat décent" et la "sauvegarde de l'environnement". La France était représentée par l'ancienne ministre de l'Environnement Ségolène Royal et les États-Unis par Mark Green, administrateur de l'Agence américaine pour le développement international.

## RUSSIE

## 4 blessés dans l'explosion d'un engin artisanal dans une académie militaire

L'explosion d'un "engin artisanal non identifié" a fait quatre blessés mardi dans une importante académie militaire de Saint-Petersbourg, la deuxième ville de Russie, selon les autorités qui n'ont pas retenu pour le moment la piste terroriste. Une enquête a été ouverte pour "tentative de meurtre" après les faits, qui se sont déroulés vers 13h30 heure locale dans un bâtiment de l'académie Mojaïski, dans le centre de l'ancienne capitale impériale.

"L'explosion d'un engin artisanal non identifié s'est produite", a expliqué le ministère russe de la Défense dans un communiqué transmis aux agences de presse russes. Le Comité d'enquête russe a ajouté que quatre personnes avaient été blessées. "Une assistance médicale leur est apportée, leur vie n'est pas en dan-

ger", a-t-il assuré dans un communiqué. "Tout le monde est vivant : trois personnes ont été blessées", a déclaré sur place aux journalistes le gouverneur de Saint-Petersbourg, Alexandre Beglov, précisant qu'une quatrième personne était "légèrement blessée". Le Comité d'enquête, un organe dépendant directement du Kremlin et chargé des principales affaires pénales et criminelles en Russie, a dit procéder à des recherches pour déterminer les circonstances dans lesquelles les faits se sont déroulés et l'origine de l'engin explosif.

En ouvrant une enquête pour "tentative de meurtre", il n'a pas retenu la piste terroriste, alors que la Russie a été menacée à plusieurs reprises de représailles par l'EI et par la branche syrienne d'Al-Qaïda depuis le début en 2015 de son interven-

tion militaire en Syrie en soutien au régime de Damas. L'ancienne capitale impériale avait été la cible en avril 2017 de l'un des attentats les plus meurtriers ayant frappé le territoire russe ces dernières années : l'explosion d'une bombe dans une rame de métro avait fait 15 morts et près de 70 blessés. Son auteur présumé, Akbarjon Djalilov, un homme de 22 ans originaire du Kirghizstan, a été tué dans l'explosion et le procès de 11 personnes accusées d'avoir été impliquées dans cette tuerie a commencé mardi matin dans un tribunal militaire de Saint-Petersbourg. Les forces de l'ordre bloquaient mardi après-midi l'accès à cet établissement dépendant de l'armée, dont sortaient étudiants et employés, selon une journaliste de l'AFP.

## GRANDE-BRETAGNE

## May cherche une dernière parade pour éviter un Brexit chaotique

Theresa May a présidé mardi au 10, Downing Street plusieurs heures de discussions ministérielles pour tenter de trouver une solution au casse-tête du Brexit alors que le Royaume-Uni s'achemine chaque jour un peu plus vers une sortie sans accord de l'Union européenne.

On ignore si ces discussions ont débouché sur un quelconque accord tant le cabinet apparaît divisé, tout comme le Parlement, les partis politiques et l'opinion publique. Près de trois ans après le référendum à l'issue duquel les Britanniques ont décidé de quitter l'UE, le Royaume-Uni semble incapable de s'extirper de l'impasse politique et diplomatique et rien ne permet de dire quand il sortira du bloc européen, ni même s'il y parviendra. Par trois fois, le Parlement de Westminster a rejeté l'accord

de retrait péniblement négocié par Londres et Bruxelles et, une fois de plus, la Première ministre n'a pas su lundi mobiliser sa propre majorité pour trouver une alternative. Il est possible qu'elle soumette une quatrième fois son plan de sortie à la Chambre des communes, sans garantie de succès. Faute de parvenir à faire adopter l'accord de retrait, Theresa May devra se résoudre à une sortie sans accord, à organiser des élections anticipées ou à demander à l'Union européenne un long report du Brexit. Dans ce dernier cas, il faudra que le Royaume-Uni organise des élections européennes, ce que ni Londres ni Bruxelles ne souhaitent vraiment. Un porte-parole de Theresa May a déclaré mardi que la Première ministre, toujours opposée à un nouveau référen-

dum, entendait exposer les modalités du départ britannique avant le début du sommet européen prévu le 10 avril prochain. Un groupe de douze députés de plusieurs partis, y compris des Tories, envisage de déposer une proposition de loi pour forcer Theresa May à demander un autre report de la date du Brexit, a annoncé mardi l'élue travailliste Yvette Cooper. La série de votes indicatifs organisés lundi a permis l'émergence d'une nouvelle piste, celle d'un maintien du Royaume-Uni au sein de l'union douanière. Rejetée à trois voix seulement, cette solution permettrait de résoudre la question de l'Irlande du Nord dont le territoire ne serait pas soumis à une législation différente de celle de la Grande-Bretagne.

Agences

## UKRAINE

## Porochenko victime par les urnes de son... enrichissement

En Ukraine, les résultats du premier tour de l'élection présidentielle se confirment, alors que 75 % des bulletins ont été comptés. L'acteur Volodymyr Zelensky mène avec plus de 30 % des voix, suivi par l'actuel président Petro Porochenko avec 16 %. Le chef de l'État et d'autres candidats souffrent d'un phénomène du rejet par l'électorat d'une élite jugée corrompue. C'est un sentiment confirmé par les chiffres des déclarations de patrimoine publiées lundi 1er avril. Petro Porochenko a gagné, en 2018, 95 fois plus qu'en 2017. En plus de son salaire de Président, Petro Porochenko a touché plus de 49 millions d'euros en 2018 de dividendes. Il est le bénéficiaire de plus de 100 sociétés. Petro Porochenko était milliardaire avant d'être élu en 2014. Il avait promis de vendre ses actifs après sa prise de fonction, ce qu'il n'a jamais fait. Au lieu de cela, ses chantiers navals et ses chocolateries Roshen, entre autres, ont connu un développement appréciable depuis 2014. Il n'est pas prouvé que le Président a interféré directement dans ces affaires, mais la croyance populaire la tient pour vérité indiscutable. Un tel enrichissement, même s'il est légal, explique le désamour de l'électorat pour Petro Porochenko.

La perdante Ioulia Timochenko et d'autres candidats incarnent aussi une élite politique décriée comme oligarchique et corrompue. A l'inverse, Volodymyr Zelensky est considéré comme une personnalité intègre, qui s'est constitué une fortune à travers le show-business. Il instrumentalise dans ses spectacles le cynisme cupide de cette élite, méprisante du peuple. Une posture simple, voire simpliste, qui pourrait lui permettre de concrétiser sa victoire au second tour.

Agences

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

## 3<sup>e</sup> exposition sur l'histoire de l'impression du Saint Coran

*L'exposition vise à mettre les visiteurs au fait du développement enregistré en matière d'impression du Saint Coran en Algérie, à travers une explication détaillée des différentes étapes franchies.*



BASILIQUE NOTRE-DAME-D'AFRIQUE

## Concert de musique andalouse de Qaïs Saadi et Diabolus in Musica

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

## 3<sup>e</sup> exposition sur l'histoire de l'impression du Saint Coran

L'exposition vise à mettre les visiteurs au fait du développement enregistré en matière d'impression du Saint Coran en Algérie, à travers une explication détaillée des différentes étapes franchies.

La 3<sup>e</sup> exposition sur "L'histoire de l'impression du Saint Coran" a ouvert ses portes, lundi au palais de la culture, Moufdi-Zakaria d'Alger, et se poursuivra jusqu'au 4 avril courant.

Organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs sous le thème "un Coran pour chaque élève", l'exposition retrace l'histoire des éditions du Saint Coran, ainsi que certains manuscrits et vieux exemplaires du Coran (Roudoci), et quelques outils traditionnels utilisés autrefois dans l'apprentissage du Coran et ceux utilisés actuellement dans le cadre de son impression. Aussi, l'exposition vise à mettre les visiteurs au fait



du développement enregistré en matière d'impression du Saint Coran en Algérie, à travers une explication détaillée des différentes étapes franchies dans ce domaine, à partir du manuscrit réalisé par le calligraphe.

En marge de cette exposition, un atelier consacré à la calligraphie

arabe est organisé, auquel sont invités des calligraphes pour inculquer aux petits certaines règles fondamentales de la calligraphie arabe et du dessin ottoman. Dans une déclaration à l'APS, la chargée des travaux d'impression et de distribution au ministère des Affaires reli-

gieuses, Soumia Boukhers, a précisé que cette exposition "est destinée aux enfants scolarisés et aux classes d'apprentissage du Coran afin de les tenir informés des étapes par lesquelles passe l'impression du Saint Coran ainsi que les divers types de calligraphie adoptés à l'instar du style naskh, maghrébin ou encore tifinagh récité par Warch". L'exposition qui coïncide avec les vacances de printemps a été marquée dans son premier jour par la participation des enfants accompagnés de leurs parents aux ateliers d'initiation à la calligraphie et les différentes techniques.

Les enfants ont exprimé leur intérêt à cet événement, appelant les organisateurs à prolonger la durée de l'exposition pour permettre à d'autres enfants de s'y rendre. De leur côté, les calligraphes se sont dit prêts à se donner à fond durant les quatre jours de l'atelier afin d'orienter les écoliers et les visiteurs concernant les différentes techniques de la calligraphie arabe.

PATRIMOINE MONDIAL

## Le dossier pour le classement du couscous déposé à l'Unesco

Le dossier pour le classement du couscous a été déposé vendredi à l'Unesco pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le dossier, intitulé "Savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous", a été déposé au nom des pays du Maghreb par l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua, qui était accompagné de l'ambassadeur délégué perma-

nent du Maroc auprès de l'Unesco, de l'ambassadeur délégué de la Tunisie et du conseiller près la délégation permanente de la Mauritanie. La remise du dossier, finalisé sous l'initiative et la coordination de l'Algérie, a été précédée par une cérémonie de signature par les représentants des quatre pays maghrébins du formulaire de demande d'inscription du couscous sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le représentant de l'Unesco a remercié et félicité les quatre pays maghrébins pour leur "initiative de déposer en commun ce dossier emblématique" qui sera probablement examiné aux fins d'inscription en 2020 au cours de la session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Le couscous est un des plats emblématiques de la cuisine traditionnelle de la région du

Maghreb, fait à base de semoule auquel on lui ajoute une variété de légumes et de viandes.

Le dossier est le fruit du travail d'un collectif d'experts des quatre pays qui ont eu une prise de conscience commune pour la préservation de ce patrimoine culinaire commun aux pays du Maghreb. C'est l'Algérie qui avait pris cette initiative visant à faire connaître une des spécificités gastronomiques de la population du Maghreb.

"PICSOU MAGAZINE"

## Fin du gadget en plastique pour sauver la... planète

Ce n'est pas un poisson d'avril, mais c'est pour la bonne cause : une nouvelle formule de *Picou Magazine* sort mercredi, sans son traditionnel gadget en plastique, remplacé par des cadeaux-surprise en papier, plus respectueux de l'environnement, et surtout deux fois plus de pages. L'éditeur du bimestriel, Disney

Hachette Presse, a justifié dans un communiqué la disparition du gadget en plastique, qui accompagnait le magazine depuis sa création en 1972, par une volonté de s'inscrire dans la transition écologique. Finis donc les couscous péteurs, araignées gluantes et autres pistolets à eau. Mais les lecteurs auront de quoi se conso-

ler : ils découvriront avec le numéro 542, en kiosque mercredi, une nouvelle formule nettement étoffée. Le nouveau *Picou Magazine* contiendra selon Disney Hachette Presse deux fois plus de pages (304 au lieu de 148), et trois cadeaux en papier. Le bimestriel en a profité pour

étouffer ses contenus en bande dessinée (qui grimpent à 240 pages) et renforcer son contenu éditorial, avec notamment une nouvelle section dédiée à la pop culture (cinéma, musique, youtubeurs, jeux vidéo, loisirs...). *Picou Magazine* se vend à plus de 72.000 exemplaires en France en moyenne.

WAQFA FENNIYA

## Un spectacle de rue "improvisé" à Alger

Une cinquantaine d'artistes, entre musiciens, cinéastes et comédiens, se sont rassemblés samedi en fin de matinée à Alger à la faveur d'un spectacle de rue baptisé *Waqfa fenniya* (sit-in artistique). Cette action artistique est conçue par ses promoteurs comme une "participation des artistes aux manifestations populaires" qui se tiennent dans toute l'Algérie depuis plus d'un mois, pour "se réapproprier l'espace public" et "porter l'art au plus près des citoyens". Les musiciens participants ont opté pour une grande fanfare de rue composée d'instruments à vent et de percussions sur la placette de la Grande-Poste pour interpréter l'hymne national, des chants patriotiques revisités, et un grand nombre de chansons engagées cristallisant les revendications de "liberté" et de "changement radical du système" et qui connaissent un grand succès sur la Toile depuis plus d'un mois.

Mené par le saxophoniste Mehdi Djama, chef d'orchestre du collectif, des artistes, comme Djama, Salima Abada, Samir Merabet et le groupe El Dey ou encore Amine Chibane, ont pris part à ce spectacle interprétant des chansons comme *Youm El Châab*, une version revisitée du célèbre chant des partisans italiens, *Bella ciao*, ou encore *Manwellich Ellour* du groupe El Dey. Plusieurs comédiens et cinéastes ont également participé à ce rassemblement qui attiré de nombreux de passants dans le quartier. Cette action se veut comme une contribution des artistes, "partie intégrante de la société au mouvement populaire", expliquent des participants qui voulaient aussi souligner "la nécessaire réappropriation de l'espace public par le citoyen et l'artiste".

Depuis un mois, des artistes, constitués en groupe, organisent des débats publics sur le parvis du théâtre national Mahiedine-Bachtarzi pour discuter de la situation politique actuelle, de récentes manifestations et des conditions de travail de l'artiste.

A chaque rassemblement, musiciens, cinéastes, acteurs, écrivains et techniciens saluent "le caractère pacifique" des manifestations et appellent les artistes à s'investir dans le mouvement, considérant l'art comme "le meilleur moyen de lutte contre toute forme de violence".

CÔTE D'IVOIRE

## "Picasso s'est inspiré de nous !"

Sur Internet ou sur des dépliants touristiques, il n'est pas rare de lire que Picasso s'est rendu à Fakaha. Le guide *Le Petit Futé* évoque ainsi les toiles mondialement réputées de ce village, des tentures sénéou qui auraient charmé un certain Picasso, alors en visite discrète dans la région au début du siècle.

L'Afrique et Picasso, c'est tout un fantasme. Car si le peintre a une fois déclaré par boutade : "L'art nègre, connais pas !", il en était un fervent admirateur et disposait d'une impressionnante collection d'art africain. Soulignant les similitudes entre des sculptures africaines et les œuvres de l'Espagnol, de nombreux critiques voient dans l'art africain une de ses sources d'inspiration. On cite souvent la ressemblance entre un masque grebo et un des visages des célèbres Demoiselles d'Avignon, mais il existe d'autres exemples. "Quand on insistait sur l'influence de l'art africain sur le développement de son œuvre, il haussait les épaules, agacé de se voir ainsi réduit : certes, il s'en est nourri dès 1906, date à laquelle il vit les premières sculptures" africaines, souligne un de ses biographes, Gilles Plazy. Picasso est décédé en 1973 à l'âge de 91 ans. Difficile d'imaginer la star mondiale de la peinture, alors âgée de 85 ou 86 ans, accomplir une balade de 15 kilomètres à pied, au hasard dans la brousse, et rester ensuite quelques jours dans un village africain sans eau ni électricité... et que cela soit passé inaperçu. Et si Picasso a continué à produire jusqu'à sa mort, ce n'est certainement pas à partir de 1968. Alors, comme le dit *Le Petit Futé*, est-il venu à Fakaha au début du siècle ? Si l'on ne trouve pas trace du voyage de Picasso, assure un jeune, c'est parce que celui-ci aurait tenu ce voyage secret pour ne pas dévoiler qu'il s'était inspiré de Fakaha. On est proche des accusations de plagiat... Il aurait alors fallu à Picasso se rendre en bateau à Abidjan, dans l'Afrique coloniale française, puis parcourir près de 1 000 km de piste pour rallier le nord de la Côte d'Ivoire.

BASILIQUE NOTRE-DAME-D'AFRIQUE

## Concert de musique andalouse de Qaïs Saadi et Diabolus in Musica

Le luthiste algérien Qaïs Saadi et les Français, Antoine Guerber et Julia Gaudin de l'Ensemble "Diabolus in Musica", ont animé jeudi soir à Alger, un concert de musique andalouse, savamment mêlée aux chansons de la période médiévale, devant un public nombreux.



Accueilli à la Basilique Notre-Dame-d'Afrique, le concert, "Chansons d'Al Andalous aux pays d'Oïl", une randonnée onirique au brassage inédit entre la musique

andalouse et les chansons des trois écoles andalouses existantes en Algérie : El Ghernati (Ouest), Sanâa (Centre) et Malouf (Est), ont été enchaînés dans un bel élan lyrique, à la douceur des chants des troubadours, aux contenus religieux, romantiques et amoureux.

Parmi les pièces brillamment rendus par le trio, *Touchiya mezmour*, *Rimoun ramatni*, des "istikhbars" dans les modes "Raml el maya" et "Zidène" avec le quart de ton pour transition au mode *Hidjz*, *Ya racha el fetten* (inqileb zidène) et *Wa habibi*, alternées par les chansons, *Ce fut en mai*, *Chanter vieux* ou *Quand je vois la fleur nouvelle*, entre autres.

Maniant son "oud" à six cordes avec un doigté de maître, Qaïs

extraits de "Noubas" choisis des trois écoles andalouses existantes en Algérie : El Ghernati (Ouest), Sanâa (Centre) et Malouf (Est), ont été enchaînés dans un bel élan lyrique, à la douceur des chants des troubadours, aux contenus religieux, romantiques et amoureux. Parmi les pièces brillamment rendus par le trio, *Touchiya mezmour*, *Rimoun ramatni*, des "istikhbars" dans les modes "Raml el maya" et "Zidène" avec le quart de ton pour transition au mode *Hidjz*, *Ya racha el fetten* (inqileb zidène) et *Wa habibi*, alternées par les chansons, *Ce fut en mai*, *Chanter vieux* ou *Quand je vois la fleur nouvelle*, entre autres.

Dans une fusion prolifique, empreinte d'un esprit de dialogue entre les cultures et les religions, le programme choisi, a permis le rapprochement entre les peuples du nord et du sud de

la Méditerranée, dans les valeurs universelles de l'humanité et du vivre ensemble dans la paix. Apaisé par "ce beau voyage", le public, qui a eu droit durant le spectacle à des explications sur chaque pièce présentée, a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation, applaudissant longtemps le professionnalisme des artistes, à l'issue de chaque pièce. Organisé par l'institut français d'Alger, en collaboration avec la Basilique Notre-Dame-d'Afrique, le spectacle "Chansons d'Al Andalous aux pays d'Oïl" a été programmé, pour une représentation unique, dans le cadre, selon le recteur de la basilique, père José Maria Cantal Rivas, du "programme régulier, initié par l'église".

SALLE IBN-ZEIDOUN DE RIAD EL-FETH

## Le guitariste Alberto Lopez en concert

Le guitariste espagnol Alberto López a animé vendredi soir à Alger un concert de flamenco devant un public relativement nombreux.

Organisé à la salle Ibn-Zeydoun par l'Office Riadh el-Feth en partenariat avec le centre culturel espagnol Cervantès, le soliste a gratifié son public, deux heures durant, d'une collection de compositions instrumentales envoûtantes.

Originaux et entraînants, les solos du guitariste ont emporté l'assistance dans un voyage musical alliant différentes variantes du flamenco, genre musical d'origine andalouse

(Espagne). Entre reprises de compositions classiques flamenco et ses propres solos modernisés, l'artiste a gratifié le public de morceaux enchanteurs, puisés dans son répertoire notamment *Balcon de los Buenos Granaina*, *De la tierra Mora Zambra* et *Bailame Tangos*.

Natif de Grenade, où il a commencé ses études de guitare flamenco à l'âge de 11 ans, Alberto López a suivi une formation académique au Conservatoire José-Salinas.

Très jeune, il a obtenu sa licence de guitare flamenco du Conservatoire supérieur de

musique Rafael-Orozco de Cordoue. Sa passion pour la musique de la péninsule ibérique lui a permis de côtoyer de grands noms du flamenco à l'image de Miguel Angel Cortés, Gerardo Nuñez, Manolo Franco ou Niño De Pura qui l'ont formé à la guitare flamenco.

A 18 ans, il a décroché des prix sur les scènes du monde où il est propulsé d'emblée par des artistes de renom comme El Pele, Estrella Morente, Arcangel, Tomatito et Israel Galvan, entre autres, avec lesquels il a collaboré. En soliste, il a fait partie de

grands événements du monde du flamenco comme "La Biental de Séville", "La Noche Blanca del Flamenco", le Festival Flamenco de Fez ou encore le Festival International de Guitare de Maldonado (Uruguay).

En 2008, Alberto López crée son premier spectacle de composition pour présenter son œuvre dans son pays avant d'entamer cinq ans plus tard une tournée internationale pour son second spectacle "Siento" qui l'a conduit sur plusieurs scènes du monde notamment en Serbie, Italie, Brésil et l'Algérie où il s'était déjà produit à Oran.

PRIX AGA-KHAN DE L'INTERPRÉTATION MUSICALE

# Moustafa Saïd lauréat de la 1<sup>re</sup> édition

Le oudiste égyptien Moustafa Saïd a reçu dimanche soir le Prix Aga Khan de musique dans la catégorie interprétation, au terme de la première édition des Prix Aga Khan de musique qui s'est tenue à Lisbonne.

Non-voyant depuis sa naissance, le musicien, compositeur, chanteur, musicologue et professeur vit depuis 2004 au Liban où il dirige également le Arab Music Archiving and Research Enterprise (AMAR). La chanteuse libanaise Abir Nehmé faisait patrie des finalistes de cette catégorie qui regroupait également : Ahmad el-Khatib, oud (Palestine) ; Shahou Andalibi, ney persan (Iran) ; Nai Barghouti, chant et flûte (Palestine) ; Huda Asfour, oud et qanoun (Palestine) ; Sougata Roy Chowdhury, sarod (Inde) ; Burak Kaynarca, oud (Turquie) ; Asin Khan Langa, chant et sarangi (Inde) ; Ejaz Sher Ali Khan, chant et harmonium (Pakistan) ; Arash Mohafez, santour (Iran) ; Reza Parvizade, kamânche (Iran) ; Mohammad Osman, oud et buzuki (Syrie) ; et Nasim Siabishahrivar, chant (Iran). C'est à Lisbonne, au Portugal, qu'ont eu lieu trois jours de célébrations accueillies par la Fondation Calouste Gulbenkian et durant lesquels les finalistes se sont produits devant le public ainsi que le grand jury, qui a annoncé le lauréat lors de la cérémonie de clôture.

Outre la catégorie interprétation, des prix ont également été remis dans les catégories création à Franghiz AliZadeh, compositrice et pianiste azérie ; éducation à The Omnibus Ensemble de Tachkent, en Ouzbékistan ; préservation, revitalisation et diffusion à Farhod Halimov, chanteur, multi-instrumentiste et compositeur de Samarcande, en Ouzbékistan ; inclusion sociale à Badiia Bouhrizi, également connue sous son nom de scène Neysatu, une chanteuse-parolière et compositrice tunisienne ; et contributions remar-



quables et durables en faveur de la musique à Oumou Sangaré, (célèbre chanteuse et parolière malienne) ; Ballake Sissoko (joueur de kora et compositeur malien) et Dariush Talai, joueur de târ et de setâr, musicologue, compositeur et enseignant iranien.

Les 9 lauréats et les 14 finalistes sont originaires de 13 pays différents d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe et d'Amérique du Nord, et incarnent diverses formes de réussite professionnelle.

Ces prix, qui s'accompagneront d'une dotation de 500.000 dollars, récompensent la créativité, l'engagement et les initiatives tenant de l'exceptionnel en matière d'interprétation, de création, d'enseignement, de préservation et de revitalisation de la musique dans les sociétés du monde entier.

Les Prix de musique sont dirigés par un comité directeur coprésidé par l'Aga Khan et son frère, le prince Aryn Aga Khan. Ils sont administrés par l'Initiative Aga Khan pour la musique (AKMI). Un groupe d'une centaine de spécialistes des musiques

du monde entier a la charge de trouver les candidats aux prix. Le grand jury était composé, entre autres, d'éminents musiciens, de directeurs de festival, de producteurs et de leaders en éducation artistique.

Les Prix Aga Khan de musique ont pour ambition de "jouer un rôle culturel unique", a déclaré l'Aga Khan, car, estime-t-il, "parmi les nombreux prix de musique qui existent à travers le monde, aucun ne met en valeur la multitude de musiques et de poésies sacrées, de musiques classiques indigènes, de musiques folkloriques traditionnelles et de musiques contemporaines inspirées par la tradition et qui se sont développées dans les cultures façonnées par l'Islam". Un Prix d'excellence spécial a par ailleurs été remis à Mohammad Reza Shajarian en reconnaissance de sa contribution indéfectible en faveur du patrimoine musical de l'humanité, de sa maîtrise musicale hors pair et de son impact social permanent en tant qu'interprète et enseignant, en Iran comme à l'étranger.

AGNÈS VARDA, UNIQUE  
REPRÉSENTANTE FÉMININE  
DE LA NOUVELLE VAGUE

## Elle tire sa révérence à 90 ans

Avec son éternelle coupe au bol et son amour des patates en forme de cœur, la Française Agnès Varda était une figure du cinéma indépendant, à la fois poétique et engagée, source d'inspiration pour nombre d'artistes. Seule représentante féminine de la Nouvelle Vague, celle qui fut pendant trente ans la compagne du cinéaste Jacques Demy est décédée dans la nuit de jeudi à vendredi à l'âge de 90 ans. Elle laisse derrière elle une œuvre marquée par l'humanisme et une profonde originalité, entre documentaire, fiction et autobiographie. En 2018, à Cannes, bras dessus bras dessous avec Cate Blanchett, entourées de 80 actrices et productrices, elle avait plaidé pour l'"égalité salariale" dans le 7<sup>e</sup> art. Une image forte confortant son statut d'icône et doyenne du cinéma. Quand elle réalise en 1954 son premier film *La pointe courte*, elle a peu de moyens et presque aucune culture cinématographique – elle racontait n'avoir vu à cette époque qu'une dizaine de films. Le long métrage avec l'acteur Philippe Noiret et Alain Resnais au montage est considéré comme précurseur de la Nouvelle Vague, qui chamboulera le 7<sup>e</sup> art cinq ans plus tard. Cinéaste engagée, Agnès Varda tourne plusieurs documentaires politiques : *Salut les Cubains* (1963), *Black Panthers* (1968), le film collectif *Loin du Vietnam* (1967)... Agnès Varda a reçu en 2015 une Palme d'honneur du Festival de Cannes pour l'ensemble de son œuvre.

PATRIMOINE DE L'ÉCRIVAIN ERNEST HEMINGWAY

## Ouverture d'un atelier de restauration

Une ONG américaine et des institutions cubaines ont inauguré samedi un atelier de restauration du patrimoine de l'écrivain américain Ernest Hemingway, dans un contexte de fortes tensions politiques entre les deux pays.

La Fondation "Finca Vigia", a été créée par Jenny Phillips, la petite-fille de Maxwell Perkins, éditeur d'Hemingway (1899-1961), "afin de sauvegarder et de promouvoir l'héritage d'un des écrivains les plus importants du XX<sup>e</sup> siècle", selon un communiqué.

La "Finca Vigia", du nom de la maison dans laquelle a vécu Hemingway au sud-est de la Havane, a commencé à collaborer avec les institutions cubaines en 2002. Un parlementaire américain, James McGovern, représentant démocrate du Massachusetts à la Chambre des représentants, a assisté à l'inauguration de cet atelier dont il a été un des promoteurs.

Ce partisan du rapprochement entre les États-Unis et Cuba s'est rendu à plusieurs reprises sur l'île dans le cadre de ce projet.

"Une fois de plus, Hemingway sou-

tient les relations entre Cuba et les États-Unis", a souligné M. McGovern.

Entre 1939 et 1960, le prix Nobel de littérature, féru de navigation et de pêche au gros, a vécu par intermittence près de La Havane, où il a écrit un de ses chefs-d'œuvre, *Le vieil homme et la mer*.

Gladys Collazo, directrice du Conseil national du patrimoine culturel (CNPC), a souligné que l'atelier est le résultat de la collaboration entre "personnes de bonne volonté disposées à résister à toute pression".

# Un cerveau virtuel pour soigner l'épilepsie

*Pour la moitié des personnes épileptiques, l'IRM ne montre aucune anomalie visible. Grâce à un cerveau virtuel, des scientifiques peuvent dorénavant prédire le fonctionnement des crises pour chaque patient, ce qui offre un diagnostic beaucoup plus précis.*

**L'**épilepsie affecte les individus différemment, d'où l'importance d'un diagnostic et d'un traitement individualisé. Or, actuellement, les moyens de comprendre les mécanismes de cette pathologie sont peu nombreux et relèvent surtout de l'interprétation visuelle d'un IRM et d'un électroencéphalogramme. Cela s'avère d'autant plus difficile que 50 % des patients ne présentent pas d'anomalie visible à l'IRM et que la cause de leur épilepsie reste donc inconnue.

Des chercheurs ont réussi pour la première fois à élaborer un cerveau virtuel personnalisé, en concevant un modèle de base et en y additionnant les informations individuelles du patient, comme la façon, propre à chaque individu, dont sont organisées les régions de son cerveau et l'interconnexion des aires entre elles.

## Préparer une chirurgie moins invasive

Le résultat permet de tester des modèles mathématiques engendrant une activité cérébrale. Les scientifiques ont ainsi pu reproduire le lieu d'initiation des crises d'épilepsie et leur mode de propagation. Ce cerveau a donc une véritable valeur de prédiction du fonctionnement des crises pour chaque patient, ce qui offre un diagnostic beaucoup plus précis.

Par ailleurs, 30 % des patients épileptiques ne répondent pas aux médicaments. Leur seul espoir reste alors la chirurgie. Celle-ci est efficace si le chirurgien a de bonnes indications sur les zones à opérer. Le cerveau virtuel permet aux chirurgiens



d'avoir une plate-forme virtuelle. Ils peuvent ainsi repérer les zones à opérer, en évitant pour ce faire d'avoir à procéder à un geste invasif, et surtout de préparer l'opération en testant différents gestes possibles, en voyant lequel est le plus efficace et quelles sont ses conséquences, chose évidemment impossible à faire sur le patient. Le patient épileptique virtuel : les régions du cerveau et leurs connexions sont reconstruites par ordinateur. Les simulations numériques génèrent un signal électrique similaire à celui généré par le cerveau pendant les crises. Ces simulations permettent de tester informatiquement de nouvelles stratégies thérapeutiques.

## Vers une médecine personnalisée du cerveau

À terme, le but de l'équipe est d'offrir une médecine personnalisée du cerveau, en proposant, grâce à la

virtualisation, des solutions thérapeutiques individualisées et spécifiques pour chaque patient. Les chercheurs travaillent actuellement sur des essais cliniques, afin de démontrer la valeur prédictive de leur découverte. Cette technologie est par ailleurs à l'essai sur d'autres pathologies affectant le cerveau, comme l'AVC, Alzheimer, les maladies neurodégénératives ou la sclérose en plaques.

Ces travaux publiés en ligne sur le site de la revue Neuroimage impliquent des chercheurs de l'Institut de neurosciences des systèmes (Inserm-AMU), du Centre de résonance magnétique biologique et médicale, du département épileptologie et du département neurophysiologie clinique de l'AP-HM, et l'Epilepsy center de Cleveland. Ils ont été réalisés au sein de la Fédération hospitalo-universitaire Epinext.

# L'obésité vieillit le cerveau

Si le cerveau rapetisse naturellement avec l'âge, les scientifiques ont envisagé que ce processus pouvait aussi être affecté par l'obésité. Pour en savoir plus, une équipe de chercheurs en Angleterre a mené une analyse transversale (méthode d'observation d'une population à un instant donné dans le temps) de 473 participants âgés de 20 à 87 ans. L'étude est publiée dans la revue *Neurobiology of Aging*.

Parmi les sujets, 246 (51 %) étaient considérés comme minces, avec un IMC (indice de masse corporelle) entre 18,5 et 25, 150 (31 %) étaient en surpoids, avec un IMC entre 25 et 30, et les 77 autres étaient catégorisés obèses, avec un IMC de plus de 30. Ces volontaires ont été partagés en deux groupes, un mince et un en surpoids, avant un examen par IRM afin d'évaluer leur volume cérébral. On a également testé leurs capacités cognitives.

Les chercheurs ont tout d'abord trouvé des différences de taille entre les cerveaux des deux groupes au niveau du volume de la substance blanche (le tissu du système nerveux central par



lequel les différentes régions du cerveau communiquent entre elles). Les personnes en surpoids enregistraient une importante réduction de ce volume en comparaison avec les sujets du groupe mince.

Les chercheurs ont aussi remarqué que les personnes en surpoids d'âge

moyen, par exemple âgées de 50 ans, affichaient un volume de substance blanche comparable à celui d'une personne mince de 60 ans, suggérant une différence d'âge cérébral de 10 ans. Comme les différences n'ont été remarquées qu'à partir de cet âge, les résultats laissent penser que le cerveau

serait particulièrement vulnérable pendant cette période.

## Moins de substance blanche mais des capacités cognitives semblables

En revanche, malgré les différences de volume de substance blanche entre les deux groupes, ils n'ont pas noté de lien entre le surpoids ou l'obésité et les capacités cognitives. Ces résultats ne permettent pas de conclure que l'obésité cause les changements cérébraux, ni même si, à l'inverse, elle peut être une conséquence des changements cérébraux.

L'auteur Paul Fletcher a souligné que "notre population est vieillissante, avec des niveaux d'obésité croissants, il est donc essentiel d'établir la manière dont ces deux facteurs pourraient interagir, au vu des conséquences potentiellement graves sur la santé". Et d'ajouter : "Il sera aussi important de découvrir si ces changements pourraient être réversibles avec la perte de poids, ce qui pourrait bien être le cas".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
WILAYA DE BEJAIA

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction des Travaux Publics de la wilaya de Bejaia (N.L.F) N°40801500006082 informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, avec Exigence de Capacités Minimales N°04/2019 paru aux quotidiens nationaux «الاتحاد» du 13/02/2019 et «Midi Libre» du 14/02/2019 relatif a:

RN75 : Aménagement entre AMIZOUR et BARBACHA sur 18 kms et étude de modernisation entre BARBACHA et limite de wilaya sur 17 kms

Projet :

Travaux de Réfection sur RN75 entre AMIZOUR et BARBACHA

Lot :

Travaux Noir

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise : SNC ECOTP MOUHALI et Frères

Montant : 26 905 900,00 DA TTC

Délais : Trois (03) Mois

Note Technique : 87 /100

Critères : Pré qualifiée techniquement et moins disante

NIF : 099906260052133

**OBSERVATION :**

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bejaia dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, la presse ou le portail des marchés publics, cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Bejaia, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

Midi Libre n° 3659 - jeudi 4 avril 2019 - Anep 191 6007 942

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA DE CHLEF  
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°23/2019, paru dans les quotidiens «الاتحاد» et «MIDI LIBRE» en date du 18/03/2019 relatif au **RESTE A REALISER (RAR) pour la construction d'une unité médicaux-chirurgicale (UMC) d'EPH CHORFA** qu'après l'évaluation des offres techniques et financières en date du 01/04/2019 les travaux ont été attribués comme suit :

Désignation du projet	Soumissionnaires	Note technique obtenue	Montant DA/TTC	Délai	Critères de choix
RESTE A REALISER (RAR) pour la construction d'une unité médicaux-chirurgicale (UMC) d'EPH CHORFA	MAHI El Hadj NIF : 198101010170053	42	10.881.159,00	04 mois	Le seul soumissionnaire qualifié techniquement

**NB :** Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

Midi Libre n° 3659 - jeudi 4 avril 2019 - Anep 191 6008 034

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE GHARDAIA  
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES  
RUE DES ECOLES -GHARDAIA-  
Numéro d'identification fiscale (NIF) :099047019000822

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et après l'opération de jugement des offres, la direction des services agricoles de la wilaya de GHARDAIA, publie l'attribution provisoire du marché portant Fourniture et installation d'équipements électromécaniques de dix (10) forages a travers les communes : El Atteuf - Mansoura-Zelfana et Hassi el Gara wilaya de Ghardaia répartis en (05) lots Concernant l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2018 publié sur les quotidiens Midi libre du 16/07/2018 et Almiwhar du 16/07/2018. Les Résultats se présentent comme suit :

N° du lot	ENTREPRISE et Numéro d'identification fiscale	Note technique obtenue/ 50pts	Montants (D.A)	Délais De réalisation	Observation
01	ETP BEN BACHIR KHEIREDDINE Nif : 196617070438624	31.5	6.265.350.00	07 Jours	Moins disant
02	SARL TAHRAOUI Nif : 0998070024211756	35.5	6.111.840.00	120 Jours	/
03	ETRACOSUD-HIBA Mohammed Nif : 178470500007120	30	7.166.180.00	30 Jours	/
04	ETPHBE RECIOUI SLIMANE Nif : 176470200074139	32	7.347.060.00	15 Jours	/
05	ETP ELECTROGAZ DEROUICHE SACI Nif : 173470500308129	30	8.903.580.00	30 Jours	/

**N.B** - Les autres soumissionnaires intéressés son invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet Avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

- Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de GHARDAIA dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens ou le BOMOP. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Midi Libre n° 3659 - jeudi 4 avril 2019 - Anep 191 6007 956

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER -AHMED BEN BELLA-KHENCHELA  
(Numéro Identification Fiscale : 0984400190001/41 073)  
(Siège Social : route de Batna-Khenchela) (N° Tél : 032 71 09 36-\*. N° Fax : 032 71 09 43)

**Avis de mise en demeure N° :01**

Conformément aux dispositions de l'article n°: 149 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public & délégations de service public

- ☞ Conformément à l'article 149 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public & délégations de service public.
- ☞ Conformément à la décision du 28/03/2011, qui spécifie les données contenues dans la mise en demeure et la date de publication
- ☞ D'après l'attribution Provisoire Anep:191600551 paru dans le journal de langue française DK News du 07/03/2019 et en arabe dans le journal Diyar du 10/03/2019, relatif à l'approvisionnement en Dénrées Alimentaires (lot n° 03: Fruits & légumes) l'établissement public Ahmed Ben Bella Khenchela Durant L'Année 2019
- ☞ Appui sur le bon de commande N°: 000124 du 07/03/2019 et l'expédier par fax le: 18/03/2019/
- ☞ Vue les délais de livraison, estimé à 48 heures à compter de la date de la réception du bon de commande /
- ☞ En raison du non-respect des obligations de l'engagement du fournisseur des produits alimentaires (lot n° 03: Légumes et fruits) durant l'année 2019, M<sup>er</sup>. Rahmouni Sami - Commerce de gros des produits liés à l'alimentation humaine -Oran dans le cahier des charges, notamment les articles: 17, 19, 18, 21, 27 et 29.
- ☞ La direction vous adresse une mise en demeure N°:01 pour la non respect de vos obligations contractuelles avant l'annulation de l'attribution provisoire du marché et ce en application l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public & délégations de service public.
- ☞ Vous êtes tenu de commencer immédiatement à livrer les produits mentionnés dans le bon de commande sus mentionné. Il est d'importance de remédier au retard important qui existe pour assurer des soins optimaux aux patients résidents et aux personnels de garde dans un délai maximum de quarante huit (48) heures à compter de la date de première publication. Pour cette mise en demeure dans les journaux nationaux, et considère seulement que le propriétaire du marché renonce à ses obligations.

Midi Libre n° 3659 - jeudi 4 avril 2019 - Anep 191 6007 969

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

# Le PAC vise la place de dauphin



La 25<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, qui a débuté lundi, se clôturera aujourd'hui avec le déroulement de la dernière rencontre qui mettra aux prises le Paradou AC et le CA Bordj Bou Arreridj.

PAR MOURAD SALHI

Éliminé, à la surprise générale, par la JSMB au stade des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, le PAC va se concentrer dorénavant entièrement sur le championnat. Le club, qui occupe la 3<sup>e</sup> place avec 39 points, ne veut pas lâcher et une place sur le podium reste l'objectif principal du Portugais Francisco Alexandre Chaló. La deuxième place est devenue le leitmotiv des académiciens tout au long de la semaine qui a précédé ce match. A une seule unité de l'actuel dauphin, la JSK a été battue, lundi, à Tadjenanet par le Difaâ (2-1).

Les coéquipiers de Naidji tenteront donc de profiter de la mauvaise passe du concurrent direct, la JSK, pour lui chiper la place de dauphin. "La Coupe ne se joue pas, elle se gagne. Nous avons des regrets, mais il ne faut pas s'arrêter là. Nous avons se donner à fond en championnat pour terminer en beauté, avec à la clé une honorable place sur le podium. Notre campagne débutera face au CA Bordj Bou Arreridj. Le match ne sera pas facile pour nous, mais nous allons faire de notre mieux pour revenir avec un exploit. Ce qui va nous permettre du coup de rester sur le podium", a indiqué l'entraîneur du Paradou Athletic club Francisco Alexandre Chaló. De son côté, le CA Bordj Bou Arreridj qui occupe la 8<sup>e</sup> place avec 29 points, demeure toujours menacer par le spectre de la relégation. Les Criquets tenteront de profiter de cette belle opportunité de recevoir sur leurs bases et devant leur public pour engranger trois autres points. Ce qui va leur permettre d'améliorer davantage leur position au classement

général. Conscient de l'importance de ce rendez-vous à domicile, l'entraîneur des Bordjis, Bilal Dziri, n'a rien laissé au hasard. Ce technicien avait déjà supervisé son adversaire du jour quand il jouait son match de Coupe face à la JSMB.

"Le groupe est totalement prêt pour ce rendez-vous à ne pas rater à domicile. Nous avons bien profité de cette période de préparation pour non seulement mieux s'armer mais surtout pour récupérer les blessés.

Les points de ce match sont très importants pour nous dans la ou ils nous permettent de s'éloigner de la zone des turbulences", a indiqué de son côté le premier responsable à la barre technique des Criquets, Billal Dziri. Côté effectif, le technicien Dziri Billal bénéficiera de l'ensemble de son effectif. Avec le retour de Chaouchi et de l'attaquant Bedimbo, autorisé à se rendre au Congo, en visite à sa famille, le technicien bordjien n'aura pas de difficultés pour composer son onze rentrant.

M. S.

LIGUE 1

## Le MCO s'éloigne de la zone rouge

Le MC Oran et le NA Hussein Dey se sont imposés, ce mardi, lors de la seconde partie de la 25<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 en battant, respectivement l'O Médéa (1-0) et le MC Alger (1-0). De son côté, le CS Constantine a été tenu en échec par l'ES Sétif (1-1). Premiers relégable avant cette journée, les Hamraoua se sont offert une bonne bouffée d'air frais en disposant de l'O Médéa. Face à une équipe de l'OM connue pour sa solidité hors de ses bases, le MCO a peiné pour marquer le seul but de ce match, scoré à la 83<sup>e</sup> minute par Assié Koua (1-0). Grâce à ce précieux succès, le MCO passe de la 14<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> place avec un total de 28 points, alors que son adversaire du jour le remplace à la 14<sup>e</sup> position (25 pts).

A Alger, le derby de la capitale joué, au stade du 20-Août-1955, entre le NA Hussein Dey et le MC Alger s'est joué sur un air de vacances et a vu la victoire du Nasria (1-0). Devant des travées vides, les Vert et Rouge ont été cueillis à froid en encaissant un but dès la première minute par Mouaki. Les Sang et Or avaient la possibilité de doubler la mise dans le temps additionnel, toutefois, Gasmi a échoué dans sa tentative de transformer un penalty (90+3'). Avec 30 unités, le NAHD est 9<sup>e</sup> au classement et compte toujours quatre matchs de retard, tandis que le MCA reste à la 5<sup>e</sup> place avec 35 points et deux matchs de retard. Concernant l'affiche CS Constantine - ES Sétif, cette dernière s'est soldée

sur un score de parité (1-1). Les Sanafir ont été les premiers à prendre l'avantage par l'entremise de Djabout (64') avant de voir les Sétifiens niveler la marque à la 79<sup>e</sup> minute par l'intermédiaire de Bakir. Embusquée au pied du podium, l'ESS glane un bon point (4<sup>e</sup> - 37 pts). Pour sa part, le CSC, qui n'a joué que 22 matchs, recule à la 7<sup>e</sup> place (33 pts). Lors de la première partie de cette 25<sup>e</sup> journée, disputée lundi, le DRB Tadjenanet et le MO Béjaïa ont glané un précieux succès dans l'optique du maintien. Le Difaâ s'est imposé face à la JS Kabylie (2-1), alors que les Crabes ont pris le meilleur sur l'USM Bel Abbès (1-0). Pour sa part, la JS Saoura s'est baladée face à l'AS Aïn M'lila (4-1).

COUPE DE FRANCE

## Bensebaini envoie Rennes en finale

Le Stade Rennais a éliminé l'Olympique Lyonnais en demi-finale de la Coupe de France à Lyon grâce à un but de Ramy Bensebaini à la 81<sup>e</sup> minute !

Le stade Rennais a mené deux fois au score mais à chaque fois Lyon est arrivé à égaliser mais à la 81<sup>e</sup> minute, Ramy Bensebaini marque le but du 2-3 qui envoie les siens en finale. C'est sur un ballon récupéré côté droit dans le couloir de Mehdi Zeffane que Rennes construit le but, avec Bourigeaud qui trouve Bensebaini qui monte puis décale Grenier qui centre. Le centre de ce dernier est très mal repris par Bourigeaud mais Bensebaini à l'affût marque. Il s'agira de la 7<sup>e</sup> finale de Coupe de France pour Rennes qui n'en a remporté que deux, dont le dernier en 1971 et qui est son dernier trophée. La finale ne s'annonce pas facile face au Paris Saint Germain ou Nantes pour un derby breton.

FRANCE

## Atal nommé pour le titre Marc-Vivien Foé

Après une très belle première saison en Ligue 1 sous le maillot de l'OGC Nice, l'arrière droit Algérien Youcef Atal a été nommé pour le prix Marc-Vivien Foé. En effet l'ancien joueur du Paradou a été nommé dans le onze finaliste pour remporter le prix de Marc-Vivien Foé, ce prix est destiné à récompenser le meilleur joueur africain en Ligue 1 Atal devra faire face à de nombreux et talentueux joueurs en Ligue 1 cette saison l'instar de Wahbi Khazri, Bertrand Traoré ou Nicolas Pépé qui est le favori pour obtenir ce titre grâce à son excellente saison sous les couleurs de Lille Pour rappel, aucun joueur Algérien n'est parvenu à remporter ce titre depuis sa création en 2008.

LIGUE 1

## Le calendrier complet dévoilé

La 26<sup>e</sup> journée du championnat national de Ligue 1 se jouera dans son intégralité le samedi 20 avril à partir de 16h00, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Par ailleurs, l'instance dirigeante de la compétition a également dévoilé le calendrier des matches en retard du championnat des Ligues 1 et 2, les cinq dernières journées de Ligue 2, ainsi que les dates des deux manches des demi-finales de la Coupe d'Algérie. La LFP précise que "seules les dates des matches en retard du CS Constantine manquent au programme. Elles seront arrêtées après le match retour des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique (face à l'ES Tunis, ndlr). Ces matches sont : CSC - MCA (23<sup>e</sup> journée), JSS - CSC (18<sup>e</sup> journée) et CRB - CSC (24<sup>e</sup> journée)".

Le nouveau calendrier a été établi en "tenant compte également des échéances de l'équipe nationale des moins de 23 ans (U23), laquelle doit effectuer deux stages durant ce mois d'avril en prévision de son match officiel contre le Ghana", comptant pour le 2<sup>e</sup> et dernier tour des qualifications de la Can 2019 de la catégorie. Concernant le championnat de Ligue 2, les cinq dernières journées se joueront entre le 4 avril et le 4 mai.



## Offres d'emplois

**Référence : Emploipartner-1406**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING**

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

**Missions :**

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

**Avantages :**

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

**Lieu de travail principal :**

- Kouba

**Référence : emploipartner- 1411**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

**Missions :**

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

**Profil :**

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

**Lieu de travail principal :**

- Alger

**Référence : emploipartner-1408**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE**

**Missions :**

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

**Profil :**

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans

Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures

- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

**Profil :**

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

**Avantages :**

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

**Lieu de travail principal :**

- Kouba

**Référence : emploipartner- 1411**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE**

**Missions :**

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

**Profil :**

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

**Lieu de travail principal :**

- Alger

**Référence : emploipartner-1408**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE**

**Missions :**

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

**Profil :**

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

**Lieu de travail :**

- Alger

**Référence : emploipartner- 1409**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).**

**Missions :**

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
  - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
  - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
  - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
  - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
  - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
  - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
  - Supervise et contrôle la gestion des agences.
  - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
  - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
  - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

**Compétences :**

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

**Lieu de travail :**

- Alger

**Référence : emploipartner- 1410**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)**

**Missions :**

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

**Compétences :**

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

**Lieu de travail :**

- Alger.

**Référence : emploipartner- 1412**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES**

**Descriptif de poste:**

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
- Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

**Capacités et expérience souhaitées:**

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

**Lieu du travail:**

- Alger

**Référence : Emploipartner-1404**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES**

**Missions:**

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
- Suivre les facturations, le recouvrement,
- Assurer le reporting mensuel/budget,
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
- Autoriser le paiement des fournisseurs
- Suivi de la gestion des stocks

**Profil :**

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

**Diplôme requis**

- Licence en finances

**Compétences**

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite,
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation,
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

**Lieu de travail principal :**

- Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

**Référence : emploipartner- 1407**  
**Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT NET**

### Comment répondre à nos annonces

**Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :**

**www.emploipartner.com**

**Tel : 021 680 296/021 687 086**

**Fax : 021 298 595**

## Cuisine

### Taboulé sauce à la menthe



**Ingrédients**  
- 200 g de semoule

- 140 g de maïs en boîte
- 1 poivron rouge
- 1 poivron vert
- 2 tomates
- 6 cornichons
- 1 citron
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 grosse poignée de menthe fraîche
- sel
- poivre

**Préparation :**

Préparez la semoule comme pour un couscous. Laissez refroidir. Égouttez le maïs. Nettoyez les poivrons et les tomates et découpez en petits dés. Détailliez les cornichons en rondelles. Mélangez poivrons, tomates, cornichons et maïs.

Égrenez la semoule froide. Joignez y les légumes, mélangez soigneusement. Mixez la menthe. Dans un bol, joignez la à l'huile et au jus du citron. Versez sur le taboulé.

Mélangez délicatement et intimement. Salez et poivrez à votre goût et mettez au moins deux heures au frigo.

### Gâteau à la menthe

**Ingrédients:**



- 2 œufs
- 200 ml de lait
- 100 ml d'huile
- Des feuilles de menthe
- 250 g de sucre
- 300 g de farine
- 2 sachets de levure chimique

**Préparation :**

Mettez l'ensemble des ingrédients dans le bol de votre mixeur. Mixez sur vitesse 5, pendant 20 secondes.

Versez la pâte dans un moule beurré et fariné. De préférence utilisez un moule en silicone. Faites cuire au four, préchauffé à 180 °C, pendant 35 minutes. C'est tout ! laissez refroidir et dégustez

## SANTÉ AU NATUREL

# Bienfaits et vertus de la menthe poivrée

*Croisement entre la menthe aquatique et la menthe verte, la menthe poivrée a, outre son goût délicieusement parfumé, des vertus calmantes, voire antivirales si on l'utilise sous forme d'huile essentielle.*

La menthe poivrée est une plante aux multiples vertus. Elle est excellente pour combattre de nombreux maux mais ses bienfaits sont souvent mal connus. Pour profiter pleinement de ses vertus, la meilleure solution est de l'utiliser sous forme d'huiles essentielles.

### Contre les maux de tête

Pour les maux de tête, il suffit de mettre une goutte d'huile essentielle de menthe poivrée sur un morceau de sucre, et de le croquer. On peut aussi mettre cette goutte dans une petite cuillère de miel. On peut mettre une goutte sur l'index et se masser les tempes. Mais attention, pas trop près des yeux. Les huiles essentielles ne se mettent jamais sur les zones sensibles, ou sur les muqueuses.



### Contre les nausées et vomissements

Versez 4 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée dans un bol d'eau chaude. Penchez-vous au-dessus du bol, la tête recouverte d'une serviette, et inhalez pendant environ un quart d'heure.

### Contre la fatigue

Quand on se sent fatigué, il suffit de mettre deux gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée sur un sucre et de le croquer. tique aux médicaments.

### Contre la constipation

Il suffit de prendre une goutte d'huile essentielle de menthe poivrée sur un sucre ou un comprimé neutre.

### Contre les problèmes de digestion

Pour les digestions difficiles vous pouvez mettre 2 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée sur un sucre, ou une seule sur un comprimé neutre. Les huiles essentielles sont à manier avec grand soin. Elles sont à proscrire presque totalement pour les femmes enceintes.

## PLANTATION DE LA MENTHE POIVRÉE De la fraîcheur sur votre balcon

**F**aire pousser et cultiver de la menthe soi-même est tout à fait possible et même recommandé pour tous ceux qui aiment aromatiser et cuisiner avec de la menthe ! Oubliez l'achat de menthe en sachet qui ne dure que quelques jours et optez pour la cueillette selon vos besoins.

### Planter en extérieur

Si vous achetez votre menthe directement en pot, plantez-le en pleine terre dès le mois d'avril.

Vous pouvez également la laisser dans son pot d'origine quelques temps pour une utilisation à l'intérieur ou sur un balcon.

Mais l'idéal pour la culture en pot c'est d'effectuer un rempotage immédiatement après l'achat dans un pot plus grand

### Plantation en intérieur

Cette plante est en effet parfaitement adaptée pour une culture en intérieur ou sur un balcon, en pot ou en jardinière.

### Cueillette et récolte de la menthe

Il est tout à fait possible de cultiver votre menthe à l'intérieur de votre maison, sur un balcon ou une terrasse. Le fort pouvoir odorant offre en plus l'avantage de dégager une odeur agréable sur une terrasse ou à l'intérieur de votre maison. Il n'y a pas vraiment de meilleur moment, pour faire pousser sa menthe en intérieur.

Vous pouvez même le faire tout au long de l'année, hiver compris. On préfère généralement l'utiliser dans les plats d'été. Sa culture se fera donc le plus souvent d'avril à septembre-octobre en extérieur ou en intérieur. Choisissez un endroit lumineux et mais sans soleil direct, le bord d'une fenêtre par exemple.

### Tout savoir sur la menthe

La menthe agrmente la plupart des plats, salades de fruits et sauces mais il est aussi bien connu pour parfumer certaines bois-



sons et notamment le thé. Sa culture est relativement aisée dès lors que certaines règles sont bien respectées.

Emplacement ensoleillé ou partiellement ombragé mais jamais brûlant. Sol toujours humide. Fertilisation de mai à août.

Il existe 25 espèces de menthe. Retenons que la plupart d'entre elles sont assez envahissante et qu'une culture en pot ou en jardinière permet d'éviter qu'elles n'envahissent tout le jardin.

## Trucs et astuces

### Eloigner un chat des plantes



Afin, d'éviter que nos amis les matous ne saccagent trop notre précieux travail, étalez du papier aluminium autour des plantes et ils partiront ailleurs.

### Multiplier des lauriers roses



Coupez les boutures sur les nouvelles pousses. Ces boutures doivent faire 10 cm et être coupées sous un nœud. Ensuite mettez-les dans de la terre de bruyère pour qu'elles racinent facilement.

### Donner un bon engrais aux plantes d'intérieur



Faites une infusion de thé serré, laissez refroidir et arrosez toutes les plantes avec. Le marc de café est aussi un bon engrais pour les plantes vertes.

### Mélange antiparasites pour plantes



Écrasez deux gousses d'ail dans deux grosses c. d'huile de bain pour bébé. Rajoutez deux cl de liquide vaisselle et un demi-litre d'eau puis vaporisez le mélange sur les plantes.

# Mots Fléchés N°3765

sanction harmonieusement	serres fleuries zones du globe	d'une façon affreuse avouerait	abattis haute classe	abandonnerais ton poste mais oui	recueils d'erreurs	pièce de proue plat vietnamien
parlais du nez précipiterais					il éclate après bis petits cahiers	
feuilleterait mouffles			bientôt obèse pillage	coupa le sommet		agence de Kourou
escorte			lieux de combats mâts de l'arrière	classée unirais encore une fois		petites effigies
insipide		feras tremper voltages		porteurs de voiles roue à gorge		
essayer		envahissais désir			possessif ventilées	allure
mamelle	complets habitants du désert				suprême habileté poitrine	
bébés réputés têtus			mois du muguet étain du chimiste		réceptif scènes rigolotes	
unifieraient	navire de guerre services de garde			muse pièce du harnachement		
le néant absolu durée d'existence			n'avance pas dépassa la mesure			fabriquer
fabrique de cadres glissée	siècle de société chérir	destruction sodium au labo	thymus du veau rassemblé		transpire fleuve de Sibérie	initiales nazies possédés
nourrisson	bicoques inguinité			obtempéré groupe de grains	soyez hardis	temps de géologue
sport de vaques ou de neige		son premier est une fête	une des Baléares	concevoir	paque de canard cri d'entêté	deuxième de gamme

<b>SUDOKU</b>	<b>N°3765</b>	<b>SOLUTION SUDOKU</b>	<b>SOLUTIONS MOTS FLECHES 3764</b>
		<b>N°3764</b>	

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

■ F ■ P ■ P ■ F ■ P ■ V ■ E
DEFINITIVEMENT
■ C ■ A ■ P ■ I ■ T ■ A ■ L ■ I ■ S ■ E ■ R ■ A ■ I
POLARISERAS ■ G ■ E
■ N ■ A ■ I ■ V ■ E ■ T ■ E ■ S ■ U ■ E ■ R
EDITA ■ A ■ E ■ R ■ E ■ E ■ S ■ S
■ A ■ S ■ N ■ A ■ R ■ R ■ E ■ R ■ A ■ L ■
STEWART ■ Z ■ O ■ D ■ I ■ A ■ C
■ I ■ A ■ S ■ T ■ E ■ R ■ D ■ E ■ S ■ I ■ R
FORT ■ S ■ U ■ M ■ M ■ E ■ R ■ D ■ U
■ N ■ O ■ T ■ E ■ R ■ E ■ A ■ R ■ M ■ E ■ S
EST ■ T ■ E ■ S ■ T ■ S ■ E ■ M ■ U ■ T
■ A ■ R ■ A ■ S ■ O ■ S ■ A ■ I ■ R ■ A
MOTET ■ A ■ L ■ E ■ R ■ T ■ E ■ C
■ T ■ I ■ T ■ I ■ L ■ L ■ E ■ R ■ A ■ T ■ H ■ E
REVISEE ■ A ■ B ■ E ■ T ■ I ■ S
■ R ■ E ■ V ■ E ■ Z ■ F ■ I ■ E ■ R ■ E ■ S ■
MISERABLE ■ E ■ R ■ S ■ E
■ O ■ S ■ A ■ R ■ D ■ A ■ N ■ E ■ S ■ E ■ X
ONC ■ I ■ D ■ P ■ T ■ T ■ U ■ R ■ I
■ S ■ I ■ R ■ T ■ A ■ K ■ I ■ C ■ A ■ R ■ A ■ T

# Et si nous produisions de l'hydrogène à partir d'eau de mer ?

*Si le fractionnement de l'eau en hydrogène et en oxygène représente une alternative aux combustibles fossiles, l'eau purifiée n'en est pas moins une ressource précieuse. Récemment, des chercheurs américains ont déclaré avoir mis au point un moyen de capter l'eau de mer afin d'en retirer son hydrogène.*



L'hydrogène est l'élément le plus présent dans l'Univers. En revanche sur Terre, ce même élément reste rare. Il s'agit néanmoins d'une possible alternative en termes de combustible – mais encore faudrait-il pouvoir le produire ! Cela est possible en obtenant une réaction d'électrolyse à partir d'un panneau solaire, d'électrodes et d'eau. Il s'agit de séparer l'oxygène (côté anode) de l'hydrogène (côté cathode). Le problème réside dans le fait que l'eau doit être pure, et il s'agit malheureusement là d'une ressource très coûteuse à produire. Toutefois, l'espoir est permis à en croire un communiqué publié le 18 mars 2018 dans lequel des chercheurs de l'Université

de Stanford (États-Unis) ont déclaré avoir trouvé un moyen moins coûteux pour produire de l'hydrogène à partir d'eau de mer.

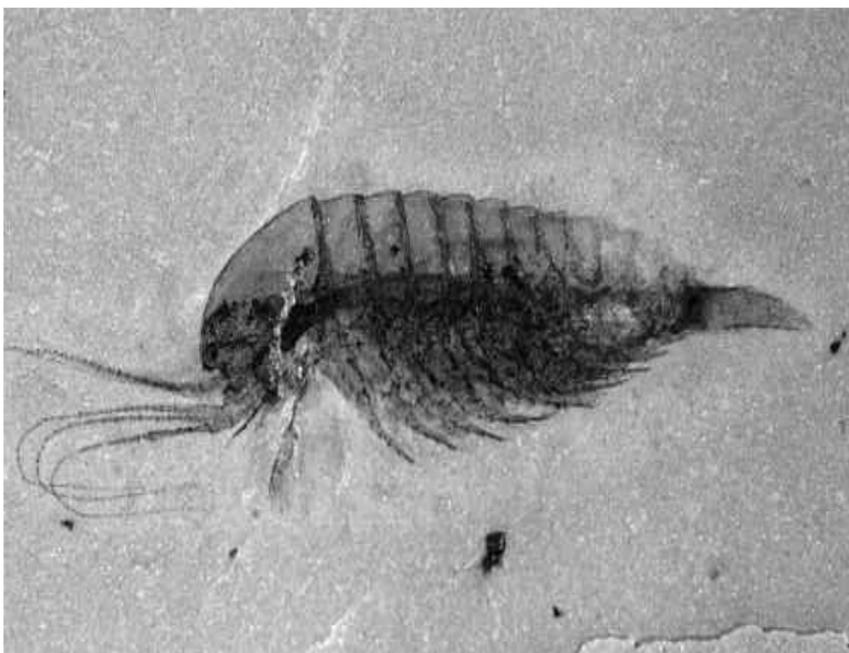
### Une découverte essentielle

Le fait est que l'eau de mer contient des ions chlorure chargés négativement, pouvant corroder l'anode. Les meneurs de l'étude ont alors couvert l'anode de couches riches en charges négatives afin de repousser les ions chlorure. Ainsi, une mousse de nickel a été utilisée pour jouer le rôle de

conducteur, de l'hydroxyde de nickel-fer pour déclencher l'électrolyse et du sulfure de nickel afin de protéger l'électrode. Il s'agit d'un procédé déjà prouvé en laboratoire, et la prochaine étape sera de transférer la technologie sur des électrolyseurs existants. Cela tombe bien, car les chercheurs de l'université de Stanford en disposent. Cette innovation donnerait donc la possibilité d'obtenir une quantité importante d'hydrogène à moindre coût, si bien que l'élément pourrait devenir le carburant vert de demain. Le domaine des transports pourrait

alors subir une véritable révolution. Fin 2018, les premiers trains à hydrogène du monde ont été mis en service en Allemagne par Alstom, et leur coût de fonctionnement pourrait alors baisser de façon drastique. Rappelons également que la société israélienne Urban Aeronautics porte un projet de taxi volant fonctionnant à l'hydrogène. Quant à la société singapourienne HES Energy Systems, celle-ci travaille sur le premier avion de ligne électrique utilisant également ce type de combustible !

## De nouveaux fossiles vieux d'un demi-milliard d'années découverts



Il y a entre 541 et 530 millions d'années est apparue – presque soudainement – la plupart des premiers animaux pluricellulaires. De nombreuses espèces animales, végétales et bactériennes ont ainsi vu le jour, redonnant un nouvel élan à l'évolution du vivant. C'est l'explosion cambrienne. Des fossiles datant de cette époque lointaine ont été découverts en nombre dans le monde. Mais il semblerait que la vie en ait encore sous le pied. En témoignent ces incroyables fossiles, découverts dans le sud de la Chine.

### 101 espèces identifiées

Au total, les chercheurs expliquent avoir découvert les fossiles de 4.351 spécimens, tous vieux d'environ 518 millions d'années. Sur les 101

espèces identifiées, peut-on lire, 53 % étaient nouvelles et 85 % avaient un corps mou. Parmi ces derniers figurent des arthropodes et des éponges.

Certains évoluaient au fond de la mer, et d'autres flottaient et nageaient comme des méduses.

On apprend également que seules 8 espèces ont été partagées avec le biote de Chengjiang, un autre site fossile datant de la même époque. Environ 1.000 km séparent les deux sites. Une découverte surprenante qui suggère une différence écologique entre les deux sites il y a un demi-milliard d'années. La comparaison des deux biotes offre une rare opportunité de comprendre comment les premières communautés métazoaires se sont développées en réponse à des paramètres environnementaux.

## L'encyclopédie DES INVENTIONS

### BISTOURI

Inventeur : Amboise Paré      Date : 1535      Lieu : France

Le bistouri, inventé par Amboise Paré est un instrument utilisé en chirurgie pour faire des incisions. Il est parfois improprement appelé scalpel, qui n'est utilisé que pour les dissections (incisions sur des cadavres).



LES 100 VIDÉOS QUI ONT FAIT  
RIRE LE MONDE ENTIER

21h00



Le présentateur et artiste Issa Doumbia ainsi que ses chroniqueurs commentent le classement des vidéos de dérapages les plus drôles, de la centième à la première place. Chutes et glissades, moments gênants et spectaculaires, acrobaties d'animaux sont au programme. Entre chorégraphies sur le plateau, photos, jeu des sosies, publicités décalées... Moundir, candidat de télé-réalité, les chanteuses Priscilla Betti et Sheryfa Luna et le chef cuisinier Norbert Tarayre ne sont pas au bout de leurs surprises.

## TPMP FÊTE SES 9 ANS !



21h00



Lancé en hebdomadaire le 1er avril 2010 sur France 4 avant d'être diffusé en quotidienne sur D8 (devenu C8) depuis octobre 2012, le talk-show célèbre ses neuf années d'existence avec cette grande soirée en direct. Entouré de tous ses chroniqueurs, Cyril Hanouna revient sur les moments marquants de son émission. C'est l'occasion de revoir notamment les interventions les plus étonnantes des invités qui sont venus sur le plateau au fil des années ou encore les défis les plus fous. Et pour fêter cet anniversaire comme il se doit, l'animateur organise un grand concours de danse sur le plateau.

## L'ÉMISSION POLITIQUE



21h00



Ce premier grand débat réunit les principales têtes de liste aux élections européennes. Ce scrutin se déroulera le 26 mai prochain afin d'élire les 79 députés représentant la France au Parlement européen. Thomas Sotto interroge les candidats sur les enjeux majeurs de ces élections : Manon Aubry (LFI), Jordan Bardella (RN), François-Xavier Bellamy (LR), Ian Brossat (PCF), Nicolas Dupont-Aignan (DLF), Raphaël Glucksmann (liste commune Place publique et Parti socialiste notamment), Yannick Jadot (EELV), Jean-Christophe Lagarde (UDI), le/la candidat(e) LREM. Lors de la deuxième partie de l'émission, des acteurs de la société civile sont invités à débattre.

STALINE-TRUMAN, L'AUBE  
DE LA GUERRE FROIDE

21h00



A partir du printemps 1945, un face-à-face oppose Staline, le leader de l'URSS, à Truman, le président des Etats-Unis. Cette confrontation va durer huit ans. Les troupes soviétiques et américaines ont combattu les nazis. Mais une fois Hitler vaincu, les ambitions et les antagonismes mis de côté pendant le conflit ont resurgi. En quelques mois, les positions se figent. Evocation de cette guerre froide avec des archives déclassifiées, des témoignages d'anciens espions et du petit-fils de Truman.



# LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

## MEURTRES À SANDHAMN



21h00



Fraîchement débarqués à Sandhamn, Carsten et Celia ont invité tous les habitants de l'île à pendre la crémaillère, organisée dans leur somptueuse villa. Mais l'arrivée de ces riches voisins n'est pas du goût de tous. Certains résidents se plaignent notamment d'aménagements empiétant sur leur terrain. Au lendemain de la fête, un corps est retrouvé dans le sauna qui borde la plage. Carsten, quant à lui, est introuvable.

## CASTLE



21h00



L'équipe enquête sur le meurtre d'un jeune homme dont le corps a été retrouvé dans le camion de glace appartenant à son père. Les parents du défunt révèlent à Beckett que leur fils semblait contrarié la veille. D'après les indices, tout porte à croire qu'un enfant a été témoin de la scène. Castle entreprend de l'identifier. Pendant ce temps, Esposito et Ryan apprennent qu'un policier, qui semblait lié à l'affaire, a lui aussi été assassiné.

## 9-1-1



21h00



A la suite du crash d'un avion, Bobby et son équipe sont appelés en urgence pour rechercher les survivants. L'opération est d'autant plus difficile qu'elle se déroule en pleine nuit. De leur côté, les policiers doivent gérer la panique des proches des passagers qui se trouvent à l'aéroport. Parallèlement, Athena se venge d'une façon très personnelle des adolescentes qui harcèlent sa fille. Buck est intrigué par le carnet personnel dans lequel son chef consigne le nom des personnes qu'il a sauvées.

## SECTION DE RECHERCHES



21h00



Ce premier grand débat réunit les principales têtes de liste aux élections européennes. Ce scrutin se déroulera le 26 mai prochain afin d'élire les 79 députés représentant la France au Parlement européen. Thomas Sotto interroge les candidats sur les enjeux majeurs de ces élections : Manon Aubry (LFI), Jordan Bardella (RN), François-Xavier Bellamy (LR), Ian Brossat (PCF), Nicolas Dupont-Aignan (DLF), Raphaël Glucksmann (liste commune Place publique et Parti socialiste notamment), Yannick Jadot (EELV), Jean-Christophe Lagarde (UDI), le/la candidat(e) LREM. Lors de la deuxième partie de l'émission, des acteurs de la société civile sont invités à débattre.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef :  
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à  
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine :  
100, rue Larbi Ben M'hidi -  
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba  
24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe  
Rostomia Clairval Alger.

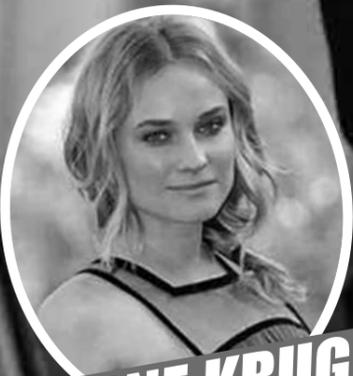
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# MONICA BELLUCCI

ELLE OFFICIALISE SA ROMANCE AVEC NICOLAS LEFEBVRE

Depuis plusieurs mois, Monica Bellucci a un nouvel homme dans sa vie.

Nicolas Lefebvre est un artiste contemporain, qui se dit passionné et inspiré par la figure de la "déesse mère, divinité protectrice bienveillante". Le côté mamma italienne de sa nouvelle compagne n'a certainement pas manqué de le séduire...



## DIANE KRUGER

RADIEUSE DANS SON NOUVEAU STATUT DE MAMAN

En novembre dernier, Diane Kruger est devenue maman d'une jolie petite fille, pour la première fois, à 42 ans. Un nouveau rôle que l'actrice savoure avec sérénité. Elle a choisi de s'octroyer un break pour profiter pleinement de son bébé.



## PINK

POINTÉE DU DOIGT EN RAISON D'UN CLICHÉ DE SON FILS

Avec ses deux enfants au bord de la piscine, Pink a eu le malheur d'immortaliser le moment sur sa page Instagram. Elle s'est vanaussitôt reprocher d'afficher son fils de 2 ans sans couche-culotte. Résultat, des centaines de messages de haine...

Fajr	04h59
Dohr	12h51
Asr	16h26
Maghreb	19h12
Icha	20h38

## À L'ÉCHELLE NATIONALE, PLUS DE 4.000 CAS PRIS EN CHARGE

# 80.000 ENFANTS AUTISTES RECENSÉS

Plus de 4.000 enfants autistes ont été pris en charge en 2018 dans les structures de santé à l'échelle nationale, a révélé, mardi à Alger, le Pr Mohamed Chakali, sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Sur les quelques 80.000 enfants autistes recensés en Algérie par le ministère de la Santé, plus de 4.000 ont été pris en charge durant l'année écoulée par les six centres spécialisés implantés à Alger, Oran, Blida, Annaba et Constantine, a déclaré le professeur Chakali en marge d'une rencontre à l'occasion de la Journée mondiale de l'autisme, célébrée le 2 avril de chaque année.

En Algérie, "l'évolution de la maladie est de l'ordre d'un cas pour 150 naissances", a-t-il ajouté, notant l'existence de "plusieurs troubles du spectre autistique allant de ceux qui permettent une vie quasi normale à ceux qui sont caractérisés par des



handicaps lourds". Le même responsable a déploré l'absence d'un plan national dédié à l'autisme, appelant à s'inspirer de l'expertise étrangère en la matière et la dotation de ce plan, une fois mis en place, de professionnels spécialisés en mesure de prendre en charge cette maladie. Néanmoins, a-t-il rappelé, "un comité intersectoriel dédié à

l'autisme est actif depuis 2016, chargé, outre la prise en charge des malades, des questions liées à la formation spécialisée de pédopsychiatres et à l'enquête épidémiologique".

Tout en insistant sur le volet de la formation pour garantir une bonne prise en charge des malades, le représentant du ministère de la Santé a plaidé, par

ailleurs, pour une approche multisectorielle, dans le sens où, explique-t-il, "l'autisme interpelle d'autres secteurs, dont notamment ceux de l'Éducation et de la Solidarité, ainsi que l'ensemble de la société".

Pour sa part, le ministre du secteur, nouvellement installé, Mohamed Miraoui, a rappelé, dans une allocution lue en son nom par le directeur de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles, le docteur Djamel Fourar, les avancées réalisées par le secteur en matière de prise en charge de la maladie ainsi que les efforts à consentir pour de meilleurs résultats.

Se félicitant également de l'amélioration enregistrée en matière de dépistage précoce de la maladie, Mme Badiia Boufama, présidente de l'association Wafa des parents d'enfants en difficultés mentales, tient à interpeller les autorités en charge de la santé quant au suivi des autistes, attirant l'attention sur la frange des adultes, souvent omise.

## 5<sup>E</sup> ÉDITION DU PRIX OOREDOO D'ALPHABÉTISATION

# PROLONGATION AU 13 JUIN 2019 DU DÉLAI DE DÉPÔT DES DOSSIERS



L'association algérienne d'alphabétisation Iqraa et Ooredoo annoncent le prolongement du délai de dépôt des dossiers de candidatures pour la 5<sup>e</sup> édition - 2019 du prix Ooredoo d'alphabétisation jusqu'au jeudi 13 juin 2019, inclus. Cette 5<sup>e</sup> édition du prix Ooredoo d'alphabétisation, lancée en mois d'avril 2018, est destinée à toutes les personnes, institutions, organisations et des associations, publiques ou privées, ayant contribué de manière significative à travers des études, des projets, des émissions, des publications, des applications ou tout autre travail ou initiative, aux efforts de lutte contre l'analphabétisme en Algérie. Instauré en 2013, par l'association algérienne d'alphabétisation Iqraa et Ooredoo, le prix Ooredoo d'alphabétisation vise à récompenser l'excellence et la créativité

dans le domaine de l'alphabétisation et offre au lauréat une dotation financière d'un montant de cinq cent mille dinars algériens (500.000 DA).

Les candidatures doivent répondre aux critères suivants :

- Le projet présenté doit avoir un caractère original et authentique ;
- Le projet doit avoir démontré son efficacité en matière de mobilisation de moyens intellectuels et matériels ;
- Le projet doit avoir abouti à des résultats concrets ;
- Le projet doit incarner les valeurs de justice, d'engagement et de collaboration et susceptible de susciter des initiatives similaires, Le dossier de candidature comprend les documents suivants :

1. Un Formulaire de candidature dûment rempli téléchargeable depuis le lien [www.ooredoo.dz](http://www.ooredoo.dz) rubrique (Tout sur Ooredoo)2. Une présentation/biographie du candidat (personne physique, institution organisme...)

3. Une présentation de l'œuvre ou du projet réalisé (ne dépassant pas deux feuillets) comportant notamment la genèse, la mise en œuvre et les résultats réalisés

4. Une copie intégrale de l'œuvre sur support physique ou électronique (clé USB, disque Dur, DVD). Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous pli fermé au plus tard le jeudi 13 juin 2019, à l'attention du président du jury du prix Ooredoo d'alphabétisation aux adresses suivantes :

- Pour la région Centre : siège central Ooredoo, 66, route de Ouled-Fayet, Chéraga, Alger
- Région Ouest : direction régionale Ooredoo, Coopérative Ibn-Sina îlot numéro 137-Point du Jour, Oran
- Région Est : direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

La cérémonie de remise du prix sera organisée le 3 décembre à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation.

Soyez nombreux à participer à travers vos contributions pour éradiquer l'analphabétisme.

Pour toute information complémentaire concernant ce concours, prière de contacter le département des relations publiques et médias à l'adresse : [rpubliques@ooredoo.dz](mailto:rpubliques@ooredoo.dz).

## STOCKAGE DE L'EAU AU SAHEL LE PLAN DE LA FAO

Une vaste opération pour construire des "citernes" destinées au stockage de l'eau dans les régions arides du Sahel a été lancée par l'Agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation FAO, a indiqué mardi le directeur général de l'organisation José Graziano da Silva. Dans un communiqué, M. Graziano da Silva explique que la FAO et ses partenaires œuvrent à la réalisation d'un projet visant à construire "un million de citernes dans la région du Sahel en Afrique", en s'inspirant d'une expérience menée au Brésil pour que des familles d'agriculteurs pauvres puissent stocker l'eau de pluie. Au Sénégal, où des projets pilotes ont été lancés, 16 citernes de 15 mètres cubes chacune ont d'ores et déjà été construites dans des matériaux locaux et trois citernes de 50 mètres cubes pour des communautés agricoles. Au Niger, cinq citernes familiales et six plus grandes ont été construites. Les citernes familiales peuvent contenir l'eau potable durant toute la saison sèche et permettre un peu de jardinage familial aussi. Au cours des trois prochaines années, le projet devrait bénéficier au total à 10.000 femmes au Sénégal, 5.000 au Niger et 5.000 au Burkina Faso, selon la FAO. La FAO et l'UE travaillent à l'amélioration de la résilience des populations du Sahel face aux crises alimentaires qui touchent cette région. Le directeur général de la FAO doit participer cette semaine au Caire (Egypt) aux journées "Terres et eaux" pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, pour évoquer la gestion durable des ressources, l'arrêt de la dégradation des sols et la gouvernance de la terre et de l'eau, sur fond de changement climatique.

## FRANCE PELÉ HOSPITALISÉ

L'ancien footballeur brésilien Pelé était hospitalisé mercredi à Paris mais ses jours ne sont pas en danger, rapporte *RMC Sport*, qui cite son entourage. L'ex-attaquant, âgé de 78 ans, a été admis dans un hôpital parisien, dans la nuit de mardi à mercredi, à la suite d'une crise de tétanie accompagnée de fièvre, précise *RMC Sport*. Gloire du football brésilien des années 50 aux années 70 et triple vainqueur de la Coupe du monde, Pelé s'est rendu dans la capitale française notamment pour y rencontrer mardi l'attaquant français Kylian Mbappé.